Commune de Marzy

MARZY

Bulletin Municipal

2018-2019

LA BOUTIQUE DU MENUISIER
PVC . BOIS . ALU . MIXTE

Toutes vos menuiseries

Menuiseries PVC . BOIS . ALU . MIXTE
Portes d'entrée, portes de garage,
Volets roulants, fenêtres,
Pergolas, stores, portails...
Dressings, placards, escaliers...

2 ADRESSES

THÉZARD MENUISERIE
Zac des Belles Barbes
20 route des Coutériaux
58180 MARZY
Tél: 03.86.61.53.38
www.thezard-menuiserie.fr

Nouvelle expo
LA BOUTIQUE DU MENUISIER
55B du Grand Pré des Bordes
58000 NEVERS
Tél : 03.86.57.23.21

www.laboutiquedumenuisier.fr

CARROSSERIE

BABA

Da Costa

Route de Nevers - 58180 MARZY

03 86 38 71 55

SARL Marc PESCAGLINI

PLÂTRERIE
TÉL. 03 86 36 76 77
PEINTURE

Cloisons sèches – Faux plafonds
Revêtements sols et murs
Ravalement de façades – Isolation
Aménagement de combles

MENUISERIES
BOIS - ALU - PVC

COURS les BARRES

Xavier LEGER
Constance LEGER

EQUITATION

Tél: 02 48 76 09 94
www.courslesbarres-equitation.com

SOMMAIRE

1 - EDITO DU MAIRE p 04
- Nevers Agglomération p 05

2 - TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS ET EN COURS
- Les réseaux aériens de la route de Saint-Baudière p 06
- Le cimetière p 07
- Le giratoire route de Marcé p 07
- Les travaux de voierie p 08
- Le budget 2019 p 09

3 - MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL
- Le bourg en 1854 p 10
- La grande commémoration p 11
- Le Téléthon d'hier et d'aujourd'hui p 12
- Le CCAS p 13
- La vie à résidence Les Jardins de Busserolles p 14
- Le concours de fleurissement p 15
- Les illuminations de Noël p 15
- L'alambic p 16
- La soirée des Champions p 17
- Nos équipes féminines p 17
- La fête du bourg p 17
- Handisport « Le trophée Alain Creuzot » p 18
- Les élections européennes p 19
- La randonnée de l'IME p 20
- Les vœux de la gendarmerie p 20

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

BULLETIN DE LA VILLE DE MARZY
Directeur de la publication : Louis François MARTIN - Photos : Mairie
Réalisation et impression : Inore Groupe Impression, Varennes-Vauzelles
Régie publicitaire : Mairie - Dépôt légal : Août 2019.

4- SCOLAIRE – PÉRI-SCOLAIRE – PETITE ENFANCE
- L'île aux Trésors et le RAM p 21
- Le carnaval des écoles p 22
- La fête des écoles p 23
- Le personnel du restaurant scolaire et de l'école p 23
- Le centre de loisirs de Fourchambault p 24
- La classe de neige p 25
- Le CFA p 25
- La rentrée scolaire 2019/2020 p 25

5 - LES ASSOCIATIONS - ARTICLES PROPOSÉS PAR LES RESPONSABLES ASSOCIATIFS p 26

6 - LES INFORMATIONS DIVERSES
- Le recensement de la population au 1er janvier 2019 p 46
- Les Z'accros d'ma rue p 46
- La sécheresse 2018 p 46
- Etat-civil 2018 p 47
- Recensement militaire p 47
- Le moustique tigre p 48
- Dépôts sauvages p 48
- Interdiction au désherbant p 49
- Restaurant scolaire à 1€ p 49
- Le plan guide p 49
- La signalétique des bords de Loire p 50
- Nettoyage collectif de la commune p 50
- Les services techniques p 51
- Les services administratifs p 51
- La présence Postale à Marzy p 52
- Le pôle médical p 53
- Recrutement base aérienne AVORD p 54
- Le mot de la minorité p 54

EDITO

C'est dans la sérénité et en restant fidèle à sa cohérence et à sa rigueur de gestion que la municipalité a adopté le dernier budget de ce mandat.
Un budget 2019 qui confirme la constante priorité accordée à l'investissement ;
3 671 000 € qui dépassent même les charges de fonctionnement, 3 579 000 €.

De nombreux projets de travaux de voirie faisant suite à ceux effectués en 2018, vont permettre d'achever la rénovation d'une grande partie du réseau communal, dans un souci de meilleure sécurité des différents usagers des voies.

Le projet de réaménagement de la place de l'église et de ses abords, élaboré en concertation (en cours) avec les commerces riverains et les utilisateurs les plus concernés, confortera l'image et l'attrait de notre commune.
Ce projet ne doit pas bouleverser la vie de cette place, ni empêcher les manifestations traditionnelles qui s'y tiennent.

De l'autre côté du carrefour de Dieblich, la parcelle acquise par la mairie sur la propriété voisine va permettre l'aménagement de places de stationnement supplémentaires.
La restauration intérieure de l'église devrait aussi débuter cette année.
Nous attendons que l'État confirme sa part de financement.
Après avoir réalisé en 2017/2018, 2 aires de jeux pour jeunes enfants et constaté leur succès, la création d'un plateau multisport près de l'école est maintenant décidée.
Notre voirie communale est rénovée, nos équipements divers, scolaires, sociaux, sportifs, culturels, sont en bon état et raisonnablement dimensionnés pour une commune comme la nôtre.

Marzy voit sa croissance démographique continuer même si la volonté municipale n'est pas de l'accentuer.

Jusque-là, la dominante rurale de la commune est préservée et son attrait évident : le nombre des autorisations d'urbanisme l'atteste.

Côté sécurité, la présence de notre brigade de gendarmerie est rassurante : on observe une baisse de la délinquance. Malheureusement nous sommes toujours confrontés à certains problèmes comme la vitesse excessive des véhicules sur certaines voies ou les déversements sauvages de déchets.

Sans débats stériles, sans manœuvres politiciennes, le conseil municipal tout entier a œuvré durant tout ce mandat pour que Marzy continue à progresser tout en gardant ses spécificités.

Dans un contexte perturbé, bien qu'affaiblies par la réduction des dotations de l'état et ses improvisations (suppression de la taxe d'habitation) les communes font vivre l'ensemble des territoires !

Les citoyens ont une exigence de proximité et d'efficacité, qui mieux que le maire peut l'entendre et y répondre ?
Le toujours plus grand, l'intercommunalité forcée, la Métropolisation, le regroupement des régions n'ont pas généré les économies d'échelle annoncées.

Les effets de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sont destructeurs et n'en finissent pas de déstabiliser nos collectivités.
La libre administration des communes doit être préservée et leur autonomie financière garantie.

A NEVERS AGGLO...

Initié par la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le processus de marginalisation des communes progresse.
Avec nos collectivités territoriales « XL », nouvelles régions, métropoles, et autres intercommunalités toujours plus larges, le pays va-t-il mieux ? Les citoyens sont-ils plus heureux ? Le contexte actuel ne semble pas le démontrer.
Quant aux économies d'échelle annoncées, où sont-elles ?

Qu'en est-il pour Marzy ? Notre commune ne souhaitait pas rejoindre NEVERS AGGLOMERATION pour des raisons maintes fois exprimées.

De force, nous y avons été intégrés en 2014 ; Dès lors, il ne nous restait que l'espoir de voir cet établissement nous convaincre du bien-fondé de sa politique.
Ce qui n'est pas le cas en matière budgétaire notamment. .
A l'issue de ce mandat, nos réserves sur la gestion financière de NEVERS AGGLO s'accentuent ; notre analyse est la suivante :

Avec des recettes en baisse :

- Le produit des impôts locaux stagne malgré la revalorisation de 2,2 % des valeurs locatives pour 2019
- Le produit de la taxe sur les surfaces commerciales stagne lui aussi, le tout en lien avec la baisse de population et l'appauvrissement de ses contribuables.
- Les dotations de l'État restent très amoindries par les retenues appliquées brutalement les années précédentes.

Avec des dépenses en hausse constante :

- Les charges de fonctionnement ne cessent de s'alourdir du fait
- de l'importante masse salariale provenant des transferts, recrutement de personnels, évolution des carrières, régime indemnitaire...
- des transferts de compétences incessants : tourisme, sport, ...
- de trop nombreuses contributions à des organismes divers
- des subventions multiples
- des nouveaux fonds de concours
- des charges nouvelles générées par des normes, obligations ou le désengagement de l'État...

Et de lourds investissements non productifs

- les réalisations en cours (piscine, maison de la culture, café charbon...) vont, certes doter NEVERS AGGLO d'équipements sportifs et culturels attrayants, mais leur coût très conséquent, va générer d'Importants amortissements que les budgets à venir devront aussi supporter.

Sans oublier les déficits incontournables liés au caractère social de ces équipements.

Il faudra trouver l'équilibre des futurs budgets de cette AGGLO FOURRE-TOUT !

Jusque-là les faits démontrent le bien-fondé de nos craintes : notre commune contribue surtout au financement de la remise en ordre des équipements de NEVERS et cette situation risque de durer...

L'AGGLO réaliste que nous voudrions :

- Laisserait ou rendrait aux communes ce qu'elles savent faire
- Concèderait au privé les compétences eau potable et déchets
- Concentrerait prioritairement ses moyens et ses efforts vers les seuls investissements qui pourraient générer de l'activité, de l'emploi, du dynamisme, de l'optimisme : incitations au développement économique, préservation de l'enseignement supérieur existant et obtention de nouvelles formations.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

POURSUITE DE L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

Les réseaux aériens de la route de Saint Baudière ont disparu.

Même si les travaux d'enfouissement ont été un peu longs, on peut se réjouir de la disparition des réseaux aériens, électriques et Télécom, de la route de St Baudière !

Retenus au plan départemental 2017, ces travaux de dissimulation se sont achevés fin 2018.

Le coût de cet enfouissement et de la pose du nouvel éclairage public s'est élevé à 80 000 € 34 000 € dont à la charge de la commune.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CEE sous maîtrise d'ouvrage du SIEEEN (Syndicat Intercommunal d'Energies, d'Equipement et d'Environnement de la Nièvre).

Avant les travaux

Après les travaux

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

LE CIMETIÈRE

Reprise des concessions

Dans notre dernier bulletin municipal, nous vous informions qu'à la clôture de notre enquête publique, le 18 septembre 2018, une centaine de concessions devraient être libérées.

Après concertation et réflexions, menées par Mme Françoise GIRARD, responsable de l'urbanisme et chargée de la gestion du cimetière, avec Monsieur le Maire et son adjointe Stéphanie BOUDEROUA, il a été convenu que 20 à 25 concessions pourraient faire l'objet cette année, d'une procédure de reprise et de relevé.

D'autres phases interviendront au fur et à mesure des nécessités.

Un chiffrage est en cours de réalisation pour :

- Procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées
- Réinhumer ces restes dans l'emplacement affecté à perpétuité et aménagé en ossuaire
- Graver le nom des personnes sur la stèle et les consigner dans un registre tenu à la disposition du public.

Nous souhaitons l'achèvement de cette procédure d'ici l'automne prochain, donnant ainsi une meilleure visibilité sur la disponibilité des emplacements.

Aménagement

Sensible à une meilleure gestion des déchets, la municipalité va engager des travaux d'aménagement au sein du cimetière communal.

Une zone de tri sélectif va être créée dans les prochaines semaines.

Un espace pour les déchets verts (plantes, terre, fleurs fanées ...) déjà existant, sera délimité au fond du cimetière, où se trouveront également deux conteneurs ; l'un destiné à la récupération des plastiques (emballages, fleurs artificielles, pots....) et le deuxième pour les plaques abîmées, pot en terre, marbre.....

Malgré l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques, la municipalité reste soucieuse de la bonne tenue et du bon entretien de son cimetière et remercie l'ensemble de ses visiteurs de respecter et d'appliquer les prochaines consignes de tri qui seront mises en place.

LE GIRATOIRE DE LA ROUTE DE MARCÉ

La réalisation de ce giratoire a été l'élément le plus important du programme de travaux 2018. Les nombreux accidents survenus à cet endroit ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Aux dires de Monsieur Pichon (père) le plus proche voisin, présent le jour de l'inauguration, il n'y avait pas de semaine sans accrochage dans ce carrefour !...

Cet aménagement, conçu par Monsieur Guillaume Godard du cabinet d'études « Actes Plus » dont le siège est à Marzy, place de la Mairie, n'aurait pu être réalisé sans l'acquisition de terrain. On ne saurait trop remercier les propriétaires qui nous ont cédé l'emprise nécessaire : Madame Munzig et ses enfants, Monsieur Buteau et la famille Pichon.

Effectués par l'entreprise EUROVIA, les travaux de construction du rond point franchissable et des voies pénétrantes se sont déroulés normalement même si quelques stupides actes de vandalisme sur les engins ont été à déplorer. Coût du giratoire : 270 000 euros TTC (travaux, honoraires, terrains, éclairage public...)

L'aménagement de ce giratoire faisant suite :

- à l'inversion des stops des carrefours de la route de Tazières avec la route de la Chaume des Drus, de la rue de la Cayuelle avec la rue de la Fontaine
- au rétrécissement de la rue de la Fontaine le long du terrain de boules (réalisés en 2017)
- a largement sécurisé la circulation routière sur ces parcours très fréquentés du nord de Marzy

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

LES TRAVAUX DE VOIRIE 2018 : UN PROGRAMME REMARQUÉ AXÉ SUR LA SÉCURITÉ

Route de Marcé : la réfection en bicouche (gravillons et émulsion) a été préférée à l'enrobé. Ce revêtement incite moins à la vitesse.
Rue de la Cayuelle : revêtement en enrobé
Impasse de l'Etang : enrobé
Rue de la Chaume des Drus : enrobé et ralentisseurs
Rue du Vernay : bande de roulement trop rétrécie – revêtement d'un tronçon en enrobé
Rue de la Fontaine, devant le château de Tazières : consolidation du bord de route par poutre de rive en béton
Rue des Charrons : caniveau pavé et bandes de roulement en enrobé, passages piétons pavés
Rue Carreau et abords de l'école des Boutons d'Or : zone piétonne, pavés, béton désactivé, cheminement des scolaires

Trottoirs et cheminements :
Avenue du Chasnay (côté Loire village) : enrobé, marquage des entrées avec bande pavée
Passage piéton entre avenue du Chasnay et avenue Dufaud : enrobé
Trottoirs route de Busserolles, route de Rougeon, rue des Jardins, devant restaurant scolaire, route de Saint Baudière (long ancienne école) : enrobé
Allée parking stade de foot : enrobé
Travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA pour un coût total de 616 155.17 euros TTC

La rénovation des espaces (voirie et trottoirs) du lotissement des Demeures était prévue dans ce programme. Ces travaux ont été reportés à 2019 pour permettre le remplacement des canalisations d'eau potable (compétence Nevers Agglomération).

Rue de la Chaume des Drus

Rue Carreau abords de l'école des Boutons d'Or

Rue des Charrons

Rue de la Cayuelle

Passage piéton entre l'avenue du Chasnay et avenue Dufaud

LE BUDGET 2019

C'est par ces commentaires que le Maire a présenté le projet de budget 2019 au Conseil Municipal.
« Chacun a pu constater au vu des données synthétiques présentées lors du débat d'orientation budgétaire, la stabilité de la situation financière de notre commune.

Certes la baisse de 45 % des dotations de l'Etat a amputé notre capacité d'investissement entre 2012 et 2017, comme celle de toutes les communes et la construction de la gendarmerie a eu un impact sur nos budgets 2016 et 2017. Mais l'augmentation de la dette est en grande partie compensée par la perception des loyers versés par l'Etat.

Heureusement l'urbanisation encore possible, génère chaque année un complément de recettes fiscales. Investir a toujours été et reste notre priorité. Ce qui nous oblige à resserrer autant que possible nos dépenses d'exploitation. Mais les marges de manœuvre sont restreintes car ces mêmes dépenses s'alourdissent inexorablement du fait des augmentations du coût des énergies, des prestations de services, de la masse salariale (réformes des parcours professionnels et du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et des charges nouvelles générées par la modernisation et les normes qui nous sont imposées.

De ce fait, on peut remarquer que notre excédent d'exploitation affecté à la section d'investissement se réduit malgré une légère augmentation de nos recettes (353 000 euros en 2018, 193 000 euros en 2019).

Enfin les interrogations des communes sont fortes dans ce contexte où bon nombre de décisions gouvernementales sont ou risquent d'être improvisées.

Qu'en sera –t-il du dégrèvement de la taxe d'habitation qui vise à dispenser 80 % des ménages de son paiement, sur 3 ans (sur les résidences principales) ? L'Etat compenserait les pertes de ressources fiscales engendrées par cette suppression mais à taux inchangé. Toute hausse, décidée par la Commune, engendrera une taxe distincte à payer par les contribuables !...

Pour en revenir à ce projet de budget 2019, il a été établi en étroite concertation avec les services concernés et la commission des finances y a consacré trois séances de travail.

L'équilibre du budget a pu se faire sans augmentation des taux d'imposition locaux et sans recours à l'emprunt. Côté exploitation, les subventions aux associations ont pu être maintenues.

Grâce à notre rigueur de gestion et à certaines provisions du budget 2018, d'ambitieux investissements vous sont proposés pour 2019, les principaux étant :

- la poursuite de notre programme voirie avec le revêtement de nouvelles voies et trottoirs, Les Demeures, descente de la route du Panorama, rue du haut de Corcelles, Chemin de Fontenille, trottoirs de la rue de la Chaume des Drus, de la place du Maillier... : **1 000 000 euros**
- l'aménagement de la place de la mairie et de ses abords : **869 480 euros**
- une première tranche de travaux de restauration de l'église : **340 217 euros**
- la poursuite de nos aménagements d'aires de jeux : **100 000 euros**
- des réfections importantes de peintures ou menuiseries sur nos bâtiments communaux : **80 000 euros**
- l'achèvement du remplacement des portes de nos ateliers municipaux : **20 752 euros**
- l'achat d'un nouveau tracteur et de nouveaux matériels pour nos services techniques : **107 000 euros**
- la rénovation de la surface de jeu de nos courts de tennis : **11 640 euros**

Naturellement la totalité de ces projets d'investissement ne pourra se réaliser que si les principales subventions correspondantes sont accordées : DETR(Etat) pour le Centre Bourg, DRAC (Etat) pour l'Eglise.

En conclusion, je veux remercier les services pour l'élaboration de ce budget. »

Quelques éléments du budget 2019 :
Exploitation : 3 579 875.00 €
Investissement : 3 671 698.09 €

Rappel des taux d'imposition inchangés depuis 1997
TH : 12.68 %
TF : 12.80 %
FNB : 58.78 %

Subventions aux associations
Suite à la baisse des dotations d'Etat, certaines collectivités ont réduit les subventions aux associations. Au vu de l'animation (sportive, culturelle, festive...) générée par ces dernières, la municipalité a fait le choix de maintenir les aides attribuées pour un montant d'environ 45 000 euros cette année, sans compter les importantes prestations en nature dont le coût n'est pas évalué : prêt de salles, d'équipements, de matériels, aides logistiques...

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LE BOURG DE MARZY EN 1854

Tel était le bourg de Marzy en 1854.
La rue Chaffaud a disparu : Les parcelles jaune et rouge qui constituaient son emprise étaient en cours de cession.....
Plan du 17 septembre 1854

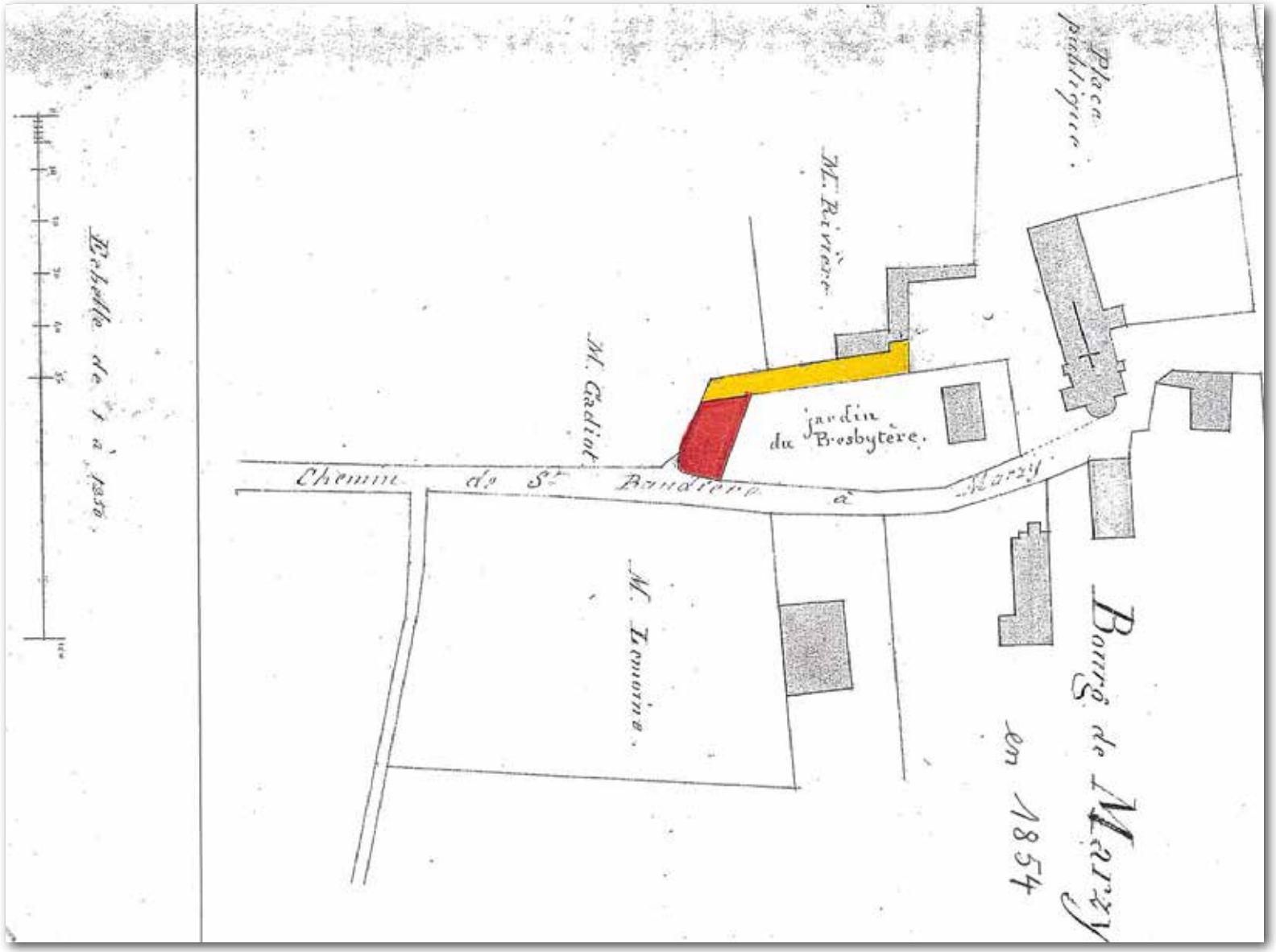

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

UNE GRANDE COMMEMORATION – LE 11 NOVEMBRE 2018

La présence du soleil ne pouvait qu'inciter les invités à participer à cette dernière commémoration du centenaire de la grande guerre.

A partir de 10 heures, au Musée, une visite de l'exposition « 1914/1918 la guerre et après » leur était proposée.

A 11 heures précises, le cortège de tous les participants présents à pris la direction du cimetière pour y déposer une gerbe.

Vers 11h30, de retour sur la place, la cérémonie pouvait commencer.

Environ 200 personnes y assistaient dont de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents.

Après la lecture par le Maire, du message du Président de la République, ces enfants, un peu émus, mais encouragés par le Directeur de l'Ecole, Mr GOURLIER, et les enseignants, ont lu des extraits de courriers de soldats devant le public très attentif.

La présence d'autant de personnes dans une petite commune comme MARZY ajoutée à la sincérité de cette manifestation laissent penser que le souvenir de ces guerres ne s'effacera pas !

Monsieur le Maire adressa aussi toutes ses félicitations à l'association des Amis du Musée, à la Présidente et à ses membres pour les 5 expositions présentées durant les 4 ans du 100ème anniversaire de la guerre 14/1/ et pour la production de l'ouvrage « les Pantalons rouges – les poilus de MARZY » (Disponible au Musée) : quelle incroyable performance pour ces bénévoles !

Toujours par le Maire, et toujours au nom de la Municipalité fortement représentée à ses côtés, c'était l'occasion « d'inaugurer » la restauration du Monument aux Morts.

Des plaques de calcaire gravées des listes de soldats « Morts pour la France » ont été spécialement confectionnées par Guy MARTIN et les Etablissements d'Evelyne MARTIN, (gravures réalisées par Claude VOILLOT).

A la grande satisfaction des familles d'anciens combattants et de la municipalité, ces entrepreneurs locaux, enfants de MARZY, ont contribué en temps voulu et dans des conditions très préférentielles à raviver la mémoire des soldats morts pour la France !

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LE TÉLÉTHON À MARZY - HISTORIQUE

En 1993, année du 7ème Téléthon, au comité des fêtes de Marzy, nous avons décidé, avec l'accord de Mr le Maire, de participer à ce Téléthon. C'est l'existence de la patinette géante (7m777) de notre ami Daniel Malleret qui nous a donné l'idée de partir de Paris pour arriver à Marzy.
Après mûres réflexions et essais de cet engin (engin incroyable), nous avons demandé à la mairie de Paris l'autorisation de partir de la Tour Eiffel le vendredi matin, cela nous a été refusé étant donné les embouteillages causés par l'importance du convoi. En effet nous avions prévu 12 équipes de 16, les voitures de sécurité, les dépanneurs éventuels qui se sont trouvés très utiles et les collecteurs de fonds avec leurs tirelires. En tout 305 personnes !
Nous sommes donc partis d'Evry, siège de l'A.F.M. Téléthon, le vendredi à 8h00.
La promenade durait 36h et nous sommes arrivés à la salle polyvalente où nous attendaient200 personnes ! A l'époque cette salle mesurait 300m² au lieu de 500m² aujourd'hui. Nous avons logé tout le monde pour cette inoubliable soirée.
Cette manifestation était en effet exceptionnelle car à l'époque il y avait peu de manifestations de Force T (T comme Terrain). Je crois qu'il y en avait 5 dans la Nièvre (essentiellement des Pompiers et des Lion's). La collecte pour le 3637 représentait 95% de la collecte totale en France. Donc notre manifestation n'est pas passée inaperçue et a donné de l'élan partout à cette Force T dont les collectes représentent aujourd'hui 40% du total en France. Dans la Nièvre c'est 50% avec nos 100 manifestations annuelles.
La réussite de cette escapade avec la patinette géante qui participe presque chaque année à des sorties diverse. De ce fait, l'AFM Téléthon a fait Coordinateur Départemental Stan Sygula initial de ce Téléthon 1993. Il a été 16 fois coordinateur avant de passer le flambeau à Jean-Marc Liger qui était là depuis le début.
C'est toujours à Marzy que se sont organisés chaque année la convention et le Téléthon Merci. Les salles sont mises à disposition gratuitement par la Mairie de Marzy.
Rendez-vous au 33ème Téléthon les 6 et 7 Décembre 2019.

LE TELETHON AUJOURD'HUI !

S'il est une animation que tous les enfants de MARZY connaissent en maternelle depuis 1996, c'est le téléthon qui se passe traditionnellement le premier week-end de décembre.
Accompagnés de leurs maitresses et ASEM, les enfants peuvent déguster une crêpe ainsi
qu'un verre de jus de fruits, avant d'aller poster la lettre au Père Noel au bureau de poste local.
Cerise sur le gâteau, ils ont pu rencontrer depuis 2 ans ce bon vieux Père Noel sur le stand.
Apres avoir fait partie des expéditions «TROTINETTE» de 1993 à 1995, Jean pierre DUPREZ
a organisé avec les moyens du bord et peu de monde un téléthon local en 1996 et petit à petit, d'autres bénévoles l'ont rejoint venus de divers horizons (travail, FNACA, Multi- services).
Depuis quelques années, diverses associations locales nous rendent visite chaque année ce qui anime la place de la mairie le samedi (Macadam 58, ACSL)
Les bénévoles rendent également une visite aux résidants des jardins de Busserolles pour leur apporter crêpes, boudin et peluches du Téléthon, ce qui transforme cette manifestation en événement inter-générationnel.
Aidé d'une quinzaine de bénévoles qui se relaient pendant deux jours, l'équipe vend environ 950 crêpes réalisées sur place grâce à la farine offerte par la boulangerie marzyate, 40 kg de boudin réalisé par un traiteur local, sans oublier 25 litres de vin chaud fabriqué sur place.
On a connu tous les types de météo durant toutes ces années, de la neige, de la pluie, de la grêle mais aussi certaines fois un beau soleil d'hiver et l'équipe a toujours fait face pour apporter notre part à une cause qui peut toucher tout un chacun.

Les 6 et 7 décembre 2019, nous serons encore présents mais comme dans toute équipe, les bénévoles vieillissent et Jean pierre a annoncé que 2019 sera sa dernière fois à la tête du groupe ; aussi l'appel est lancé à tous les bénévoles qui voudraient nous rejoindre pour que la plus ancienne manifestation nivernaise du Téléthon ne disparaisse pas car les maladies ne s'arrêtent jamais.

Textes rédigés par la Coordination Départementale du Téléthon

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

Tout au long de l'année, le CCAS examine des dossiers divers.

- Pour l'aide sociale aux personnes âgées qui partent en établissement spécialisé
- pour aider les familles dont les enfants partent en classes vertes ou de neige organisées par nos écoles,
- Rencontre des familles qui ont momentanément quelques difficultés.

Chaque dossier est traité avec discrétion par la commission de 9 membres du CCAS. Chaque décision est pesée et argumentée, mais toujours avec respect des personnes et, également, l'idée de respecter un budget qui est, pour une grande part, alimenté par le budget communal.

Il organise aussi 2 temps forts réservés aux plus de 65 ans :

- le repas du 14 juillet (auquel sont conviés également les animateurs de la vie communale que sont les associations locales) et cela représente environ 230 participants au total.
- la fin d'année avec le choix proposé d'un colis festif ou la participation à un repas.

En 2018, le CCAS a ainsi offert

- 220 colis pour des personnes seules
- 158 colis duos pour les couples.
- 197 personnes ont préféré leur participation au repas festif servi par Mr Michel et son équipe du Plateau Gourmand et animé par Anne-Charlotte Laboyau et ses musiciens.

Enfin, le CCAS assure la gestion de la Résidence des Jardins de Busserolles.

Il gère les locations et assure l'entretien de la Résidence.

Depuis décembre 2000 et le début des locations, quelques travaux ont été régulièrement réalisés. Certaines peintures extérieures ont été refaites, aussi bien pour les logements que pour la partie collective.

Les toitures ont été démoussées.

Lors du départ de locataires en établissement suite à des décisions médicales, les médecins ne souhaitant pas qu'ils restent seuls, certains logements ont été entièrement refaits, soit par les personnels des services techniques (Mr Hamia, qui n'est plus employé communal, ou Mr Torquet), soit par une entreprise (Mr Bouquin).

En 2019, c'est la cuisine de la salle commune qui a été repensée, car de nouveaux matériels électriques sont venus remplacer ceux qui étaient d'origine et fatigués, ne convenant plus aux utilisateurs réguliers. MrTorquet a déplacé quelques meubles, modifié des plans de travail...et la cuisine est plus fonctionnelle qu'elle ne l'était.

D'autres améliorations sont envisagées, mais pas ne sont pas encore programmées, car en attente d'aide financière.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier les différents personnels qui sont toujours présents lorsque de petits problèmes surgissent dans l'un ou l'autre des logements (fuite d'eau ou radiateur déréglé...).

Ils entretiennent et embellissent les parties communes et proches de la Résidence. Ils ont tout récemment réorganisé les abords du parking, ressemé du gazon vers la Route de Busserolles et implanté des lisses en bois qui délimitent bien les zones de stationnement.

Repas du 6 janvier 2019

Repas du 14 juillet 2019

De gauche à droite : Stéphanie BOUDEROUA (adjointe), Cédrik PERGET (adjoint), Louis François MARTIN, Stéphanie MOURTIAU (adjointe), Jackie TEILHARD (adjointe), Mme SYGULA, Mr MONIAUD (membres du CCAS)

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LA VIE À LA RÉSIDENCE DES JARDINS DE BUSSEROLLES

Les ateliers Bons Jours,

Après une réunion d'information en octobre 2018 ont été proposés à Marzy des ateliers Mémoire, nommés « Peps Eurêka, pour donner du peps à ses neurones et à sa vie ».

En effet qui ne dit jamais « où sont mes clés ? qu'est-ce que je viens chercher ? où sont mes lunettes ? qu'est-ce que j'ai fait de.... ? pourquoi je suis descendue...».

Des petites astuces peuvent éviter ces moments de doute et l'animatrice apporte à tous les précieux conseils pour ne plus s'angoisser devant ces éternelles questions que nous nous posons au quotidien.

11 séances étaient prévues du 10 octobre au 27 mars 2019. En début de session, des tests individuels réalisés par un spécialiste et un bilan final permettent d'évaluer la progression suite aux 10 ateliers.

Les ateliers ont été animés par Mme Françoise Dewolf, les mercredis matins.

Suite à cette première réunion d'information, trop de personnes ayant souhaité s'inscrire, une seconde session a été organisée. Cette seconde série prévue de février à juin, avec un bilan en septembre, permet aux personnes qui n'ont pu participer à la première session d'ateliers de venir à leur tour profiter de conseils précieux pour chacun. Mme Dewolf anime également cette seconde période.

Le Club des Aînés de la Commune se réunit chaque lundi et vendredi après-midi, dans la salle commune, pour différentes activités réservées à ses adhérents.

Prendre contact sur place ou auprès du président, M. Ringeval : 03 86 59 54 86

La salle commune est également mise à disposition

- De l'association Tradezik. Des cours de musique traditionnelle sont ainsi donnés le mardi, voir article de l'association.
- Des Ateliers culinaires sont proposés également le samedi matin, suivant un calendrier annuel, par Mme Rousseau diététicienne à Marzy.

La Vie des résidents

Galette des rois des résidents le 16 janvier 2019

Le CCAS organise régulièrement quelque évènement festif. La galette des rois permet aux résidents, aux personnels municipaux qui interviennent souvent à la résidence et aux membres du CCAS de se retrouver pour un moment convivial et de détente. Parmi les personnes présentes : Patricia Guyot, Laetitia Mouturat, Marie-France Dupoux, M.Moniaud, Mmes Sygula, Vrilliaux, Teilhard

En dehors de ces moments de partage, chaque locataire organise avec sa famille et son entourage ses différents choix de vie.

Madame Patricia Guyot, employée communale qui demeure également à la Résidence, a pour mission de veiller au bon entretien des locaux communs, mais aussi de distribuer les repas aux différents locataires qui ont fait ce choix, et ainsi de les rencontrer plusieurs fois par semaine. Elle anime certains après-midis avec les résidents qui souhaitent participer aux activités proposées.

En résumé, elle est présente et attentive au bien-être de chacun, et cela lui permet afin de contacter les familles et ou la mairie lorsqu'elle sent que quelqu'un a un besoin de réconfort.

D'autres Ateliers se déroulent actuellement à Marzy

Ceux-ci concernent la Sécurité Routière

Les personnes qui participent à l'atelier Prévention routière animé par M.Moralès (debout au fond de la salle)

L'animation en est assurée par la Prévention Routière. A compter du mois de mai, et pour 7 séances, les personnes intéressées bénéficieront de précieux conseils concernant la conduite de véhicules après 60 ans. Comment chacun doit apprendre à maîtriser sa voiture en fonction de nouvelles difficultés de notre organisme.... pour tourner la tête, une appréhension de certaines situations dues aux modifications du trafic routier, une moins bonne interprétation de la signalisation et des réflexes moins rapides nécessitant une anticipation...

les résidents sont encore actifs...

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

CONCOURS DE FLEURISSEMENT AFLEUR 2018 - MARZY

Résultats du concours de fleurissement

Maisons avec jardin

3ème - Mme. Corine GERY - 7 rue aux Chevaux
18ème - Mme. Martine MION - 24 chemin des Demeures
22ème - Mme. Maryvonne RICHON - 6 rue des Acacias
26ème - M. Guy BOURRY - 8 rue Louise Jobinot
27ème ex-aequo - M. Robert GOBILLOT - 22 rue de Rougeon
27ème ex-aequo - Mme. Marcelle MICHEL - 18 rue du Riot
32ème - M. Jean-Luc PETIT - 123 route de Corcelles
37ème - M. José SOARES - 1 rue des Carrières

Balcons, Terrasses, Immeubles

1er - M. David MOULINEUF - 23 rue aux Chevaux
2ème ex-aequo - Mme. Nicole GUILLAUME - 75 route de Busserolles
2ème ex-aequo - Mme. Jocelyne VERGER - 16 route de St Baudière
6ème ex-aequo - M. Manuel DA COSTA - 3 impasse des Lauriers
20ème - Mme. Edith ROLLAND - 3 rue des Egouleaux

Décor floral sur la voie publique

1er - Mme. Marie-Claude MICHOT - 20 St Baudière

Fenêtres et Murs fleuris

1er - Mme. Marie-France MICHOT - 20 St Baudière
3ème - Mme. Isabelle LEVASSEUR - 39 route de St Baudière
4ème - Mme. Martine DAMPIERRE - 17 rue des Carrières
9ème - Mme. Brigitte MIDROUILLET - 39 route de Marcé
12ème - Mme. Michèle SADET - 33 rue de la Folie

La municipalité remercie tous les participants. Un grand merci à Mme. Scheuer, ancienne présidente de l'association Afleur qui vient de céder cette responsabilité à Mme. Lavalette. Bravo Amélie, vous avez beaucoup œuvré pour promouvoir le fleurissement et l'embellissement de nos communes.

LES PREPARATIFS DE LA SOIRÉE DE NOËL DES PERSONNELS

LES ILLUMINATIONS DE NOËL

« Chaque année, quelques éléments des décors mis en place par les services techniques sont volés ou détériorés : tristes comportements ...! »

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

L'ALAMBIC DE MARZY

Les années passent et l'alambic de Marzy est toujours là. Devenu une véritable institution, il est témoin du temps et des événements de l'histoire malgré l'évolution des lois et en particulier l'abolition des privilèges. Pour Marzy, l'alambic reste symbole d'amitié et de tradition. La création de l'association qui devait gérer cet équipement d'abord itinérant, afin de réduire les coûts de fonctionnement, date de 1920. En 1925, la création d'un syndicat permet l'acquisition d'un alambic fixe et son implantation dans l'actuel atelier situé près du lavoir de la rue du Riot.

Histoire

Le privilège de bouilleur de cru remonte à Napoléon lorsqu'il accorda un privilège d'exonération de taxes pour la distillation de 10 litres d'alcool pur ou pour 20 litres d'alcool à 50°pour ses grognards. Ce privilège fut héréditaire jusqu'en 1960, où, pour tenter de limiter le fléau de l'alcoolisme dans les campagnes mais aussi sous la pression des lobbies de grands importateurs d'alcool fort ou producteurs français, le législateur en interdit la transmission entre générations ; seul le conjoint survivant pouvait en user jusqu'à sa propre mort, mais plus aucun descendant. Mais le sujet donna lieu en l'Assemblée nationale à des débats houleux[1],[2].

Dès lors, les bouilleurs de cru non titulaires du privilège pouvaient faire fabriquer leur alcool par le distillateur ambulant mais devaient verser une taxe fiscale au Trésor public via l'administration des douanes à partir de 1993.

En 2002, une loi de finance indique que la franchise accordée aux bouilleurs de cru encore titulaires du privilège est supprimée ; cependant une période de cinq ans prolonge jusqu'au 31 décembre 2007 l'ancien dispositif[3]. À partir de la campagne de distillation 2008, les anciens titulaires du privilège peuvent encore bénéficier d'une remise de 50 % sur la taxe pour les 10 premiers litres d'alcool pur (article 317 du code général des impôts).

Un nouvel amendement voté au Sénat proroge le droit sur les 10 premiers litres jusqu'au 31 décembre 2010. La Loi 2011-1977 du 28 décembre 2011 « proroge » le bénéfice des 1 000 degrés jusqu'au décès du titulaire (ou de son conjoint).

Réglementation

Les personnes ayant le « privilège de bouilleur de cru » ont une exonération de taxe sur les mille premiers degrés d'alcool produits (1 000° d'alcool soit l'équivalent de vingt litres d'alcool à 50°). Les degrés supplémentaires font l'objet d'une taxe (17,4104 € depuis le 1er janvier 2018).

En France, toute personne propriétaire d'une parcelle ayant la dénomination de verger ou de vigne sur le registre du cadastre peut distiller les produits issus de cette parcelle (fruits, cidre, vin, marc). La distillation est effectuée dans un atelier public ou privé après avoir effectué une déclaration au service des Douanes et Droits Indirects. Les personnes qui ne possèdent pas le titre de bouilleur de cru payent dès le premier degré d'alcool : le tarif est de 8,7053 € par litre d'alcool pur jusqu'à mille degrés, et 17,4104 € par litre d'alcool pur au-dessus.

Le propriétaire d'une parcelle peut donner procuration à quelqu'un qui distillera ainsi en son nom.

L'alambic de Marzy est le dernier alambic fixe de notre département.

Les personnes qui l'utilisent viennent en grande partie de notre département mais aussi du département voisin du cher.

De novembre à fin janvier, les produits locaux essentiellement des fruits, y sont distillés.

Le caractère traditionnel de cette activité est donc préservé ! ce que souhaite la commune.

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

SOIREE DES CHAMPIONS 2018

Organisé par le Département, cette soirée des Champions, honore à la fois les athlètes et les associations sportives.
Rassemblé dans la salle de réception de l'USON Rugby, un public nombreux a assisté à l'édition 2018 de cette manifestation. Quel plaisir et quelle fierté pour la municipalité de voir sur le podium plusieurs habitants ou représentants des associations sportives de MARZY.

Tennis :
Maxence BEAUGE de l'ASPTT Nevers, champion de France Junior en double

Handisport BADMINTON :
Nathalie LAURENT, vice championne de France en simple, 3eme championnat de France en double « les volants de Nevers » Sénior

Basket :
L'équipe féminine de la JS MARZY - Accession en division Nationale 3
AERONAUTIQUE : Philippe LATA – Aéronautique du Nivernais - 2ème HOP ! Tour de France
Merci au Conseil Départemental pour son engagement en faveur du sport.
Depuis lors, l'équipe féminine de la JS MARZY, se maintient en N3
Maxence Beaugé a représenté, ce dimanche 16 juin 2019, les championnats de Bourgogne Franche Comté et s'est qualifié pour le Critérium national...

L'équipe féminine de foot est championne de la Nièvre

BRAVO MESDAMES !

L'équipe féminine de BASKET N3

« SPORT FEMININ »
L'équipe féminine de FOOT – Championne de la Nièvre

LA FETE DU BOURG

Les conditions météorologiques qui ont accompagné cette édition 2019 de la fête du bourg de Marzy ont été l'exception qui confirme la règle !
Il faut bien reconnaître que le beau temps absolu comme ce fut le cas ce samedi 1er juin 2019 n'est pas souvent au rendez-vous ; la centaine de participants qui, par solidarité, avaient bravé la pluie incessante de la fête 2018 s'en souviennent.
Mais la réussite de cette année est venue récompenser le mérite de l'organisateur « le comité des fêtes de Patrick Scherer et de ses fidèles amis bénévoles dévoués » qui animent depuis de longues années la vie festive de Marzy.
Merci à l'équipe de Patrick et merci aux forains qui sont aussi présents chaque année quelque-soit la météo.
La municipalité souhaite que cette fête dure et contribue à sa réussite en mettant à disposition des espaces et des équipements (chapiteau, barrières...) et en prenant en charge à parts égales avec le comité des fêtes, les tickets de manège offerts gratuitement, chaque année, aux enfants des écoles.

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL HANDISPORT « TROPHÉE ALAIN CREUZOT (FONDATEUR DU COMITÉ HANDISPORT DE LA NIÈVRE)

Au cours de cette journée, nous avons accueilli avec plaisir les élèves de l'école primaire de Marzy, un moment d'échange et de partage autour du sport.

Nos élus, nous ont fait l'honneur de participer à la remise des récompenses.
Anne-Marie DUMONT, Conseillère Régionale, Stéphanie BEZE, Conseillère Départementale et Louis-François MARTIN, Maire de Marzy.

Etaient présent :
Le club Sarbacane de Bessay USC Tir à l'Arc la Charité, Arquebuse Cosnoise.
Les élèves qui ont apporté leur aide pour l'encadrement .
Les élèves en formation AES de la fondation INFA Nevers.
Les élèves de 1 ère ASSP du lycée Professionnel Jean Rostand Nevers.
Les volontaires en Service Civique 58.

Cette manifestation a été un véritable succès grâce à l'ensemble des acteurs : participants, éducateurs, bénévoles, élèves..
Au total, ce sont près de 150 personnes qui ont partagé cette journée et apporté leur bonne humeur dont une quarantaine d'Handisportifs de divers établissements spécialisés Nivernais.

Je suis à votre disposition, si vous avez besoin de renseignement supplémentaire.
Nous avons une page Facebook «Handisport Nièvre», avec toutes nos activités et photos que vous pouvez récupérer sans problème.

Je suis très heureuse et fière que cette journée puisse se faire à Marzy.
Merci beaucoup pour votre accueil, pour la mise à disposition du gymnase et l'aide à l'installation du matériel.
Nous avons rarement la chance d'avoir des locaux totalement accessibles et adaptés à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap.
Un plaisir pour tous de venir à Marzy !

Nathalie LAURENT

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LA TENUE DES BUREAUX DE VOTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES LE 26 MAI 2019

Bureau n°2 : de gauche à droite : Hélène MARTIN (adjointe au Maire), Patricia Roux, Julie Crochet (conseillère municipale), Jocelyne VERGER (assessseur), René DUPLESSIS (assesseur)

Bureau n° 3 : De gauche à droite, Patricia Roux, Stéphanie MOURTIAU (adjointe au Maire), Elise HIOLET (accueil Mairie), Jackie TEILHARD (adjointe au Maire)

Bureau n°2 : De gauche à droite : Odile LAPROYE, Florence HAMEL, Pascal MOREL

Bureau n°1 : De gauche à droite, Cédrik PERGET (adjoint au Maire), Patricia ROUX (reponsable des élections), Stéphanie BOUDEROUA (adjointe au Maire), Louis-François MARTIN (Maire)

Lors du dépouillement des élections euréopéénnes : De gauche à droite : Françoise GRAS (conseillère municipale), Chantal LEMAIRE , Gérard BROUHANT, Lucien VANDENBUSSCHE (scrutateurs)

Lors du dépouillement des élections euréopéénnes : (de gauche à droite) Marie Claude VRILLAUX (conseillère municipale), Martine LAURENT (assesseur), Mr VRILLAUX (scrutateur), Serge Pouvel (conseiller municipal)

MERCI A TOUS POUR VOTRE COLLABORATION

MANIFESTATIONS ET TRADITIONS - SOCIAL

LA RANDONNEE DE L'IME

Samedi 15 Juin 2019, L'IME Claude Joly a ouvert ses portes au public afin de proposer une randonnée pédestre « Découverte de La Loire » avec 3 itinéraires : 2, 6 et 12 km.
Les départs se faisaient au village d'accueil installé à L'IME et animé par Clémentine, Coach Sportive de Keep Cool.
Environ 200 randonneurs ont participé, et ont été ravi de découvrir l'intérieur de l'IME : « Nous passons régulièrement devant, sans vraiment connaitre ».
Les randonneurs ont été à la fois séduits par le site et par la rencontre avec les professionnels.
Sur le parc, des animations étaient proposées pour les jeunes : Structure Gonflable, Fléchette, Chamboule Tout.
Alfi est venue avec son équipe pour animer un atelier bulle, un atelier maquillage.
(Alfi est une entreprise de Garde à Domicile).

Un grand merci à l'Equipe de la Mairie pour son partenariat.
Christine Boguet

Ci-dessous : Photo du point ravitaillement installé en Bords de Loire

LES VOEUX DE LA GENDARMERIE

Ces photos illustraient la carte de vœux transmise par le chef de la Brigade de MARZY au Maire, à l'occasion de la nouvelle année !

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

L'ILE AUX TRÉSORS

Etablissement réservé à la Petite enfance

En juin 2018, notre halte-garderie communale et le relais assistants maternels ont fêté leurs 10 ans de fonctionnement. Durant ce temps, bien des enfants ont été accueillis, et les familles qui ont fait confiance à nos personnels ont toutes été conviées pour l'occasion. Il était très amusant de voir ces grands enfants surpris, ainsi que leurs parents, en regardant le diaporama qui défilait en continu. » mais c'est moi, là ! » En dehors de ce moment convivial, tout au long de l'année les personnels organisent bien des activités pour les enfants, les adaptant à leur âge et en respectant leurs goûts et aussi le temps de repos nécessaire à chacun. Voici un aperçu de ce que font ces petits. Beaucoup de manipulation.

En début d'année, un spectacle proposé par la Compagnie Bulle « Le potager magique » était suivi d'un moment convivial autour de la galette. C'était un moment festif proposé aux enfants et accompagnants du multi-accueil et du Ram, ainsi qu'aux assistants maternels. Cet évènement s'est déroulé à la salle polyvalente. Ensemble les 2 entités du pôle petite enfance ont organisé un Carnaval dans leurs locaux, avec déguisements, musique et crêpes.

Les personnels travaillent aussi à la préparation des plus grands à leur vie d'enfant scolarisé à l'école maternelle. C'est un partenariat avec les enseignants de l'école qui accueillent les enfants pour 4 matinées de lien avec l'école. Ils visitent les locaux et rencontrent leur future maîtresse. Ils sont ainsi moins dépaysés à la rentrée scolaire.

Les familles et Assistants maternels ont récemment pu assister à une présentation « du sommeil des enfants » par Mme Desmarais, psychologue. Ce thème très important pour toutes les personnes qui ont des enfants ou dont le métier fait côtoyer familles et petits, n'avait pas été choisi au hasard par l'équipe de L'Ile aux Trésors. Chaque personne présente a certainement trouvé des réponses aux questions qu'elle se posait, et chacun est probablement reparti plus serein.

Notre multi-accueil et le Ram sont également inclus dans un réseau de secteur et travaillent en partenariat avec les structures de l'agglomération de Nevers. Ils ont ainsi participé à Fourchambault, lors du Salon des » P'tits parleurs curieux de nature », du 30 mai au 2 juin 2018, avec la fabrication d'un arbre à photos.

En 2019, c'est un petit théâtre de marionnettes sur le thème de la nature qui a été réalisé par les assistants maternels du RAM (animé par Carole Bernichon).

Tout le temps passé en préparation lors des activités du Ram et par nos personnels a permis une nouvelle participation au 2ème Salon des P'tits lecteurs, à la Maison de la Culture de Nevers, le samedi 11 mai.

Notre établissement est aussi en lien avec le conseil départemental, pour une expérimentation des crèches sans perturbateurs. Ce projet a pour but de sensibiliser les personnels de la petite enfance à l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé liée à l'exposition de certaines substances présentes dans nos environnements intérieurs.

Voici l'arbre préparé par les assitantes maternelles et le RAM pour une activité sur la nature . Quelle présentation originale des photos des enfants sur divers supports, et quelle imagination utilisant le recyclage d'objets variés.

De nombreux projets multi-accueil – RAM sont en cours de préparation pour la prochaine année, à partir de septembre 2019. : Réunions à thèmes, diverses manifestations continuation de l'expérimentation sur les crèches sans perturbateurs endocriniens avec des animations d'ateliers (fabrication de produits d'hygiène...), création d'un spectacle, matinées « passerelles » avec l'école maternelle, rencontre d'autres interlocuteurs...

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

L'ILE AUX TRÉSORS

Durant la journée à la Maison de la Culture, personnels et assistantes maternelles ont pu faire quatre présentations de leur petit conte avec les marionnettes confectionnées durant les activités du RAM.

Actuellement, l'équipe d'encadrement est composée de Florence Courtaud directrice EJE, Vinciane Hollier CAP petite enfance, Melissa Chedal-Bornu Auxiliaire puéricultrice remplaçante, Nathalie Morel CAP petite enfance, et Carole Bernichon BPJEPS animatrice du RAM.

Rappel des horaires :
Le multi-accueil est ouvert du mardi au jeudi de 8hà17h45 et le vendredi de 8h à 17h.

Le RAM : les ateliers ouverts aux assistants maternels, mais aussi aux parents, se déroulent le lundi et le jeudi de 9h à 11h30.

Les permanences administratives le jeudi de 13h à 17h, sur rendez-vous.

Joindre une photo du RAM et des personnels

Les personnels tiennent à remercier leurs collègues des services techniques, pour leur aide précieuse lors de recherches de matériaux pour les activités, pour les divers travaux qu'ils assurent au sein de la structure et leur aide au transport du théâtre de marionnettes à Nevers.

CARNAVAL 2019

Sous le beau soleil de mars les enfants ont défilé sur le thème « les pays du monde » et ont terminé leur marche dans la cour de l'IME où on brûlait Monsieur Carnaval

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LA FÊTE DES ÉCOLES

Le Vendredi 28 juin 2019 s'est tenu à l'ombre des arbres vers l'école maternelle, la FETE DES ECOLES, sous forme d'Olympiades !
De nombreux jeux et goûters ont ravi les plus petits comme les plus grands !
En fin de journée, pour finir sur une note conviviale et célébrer comme il se doit la fin de l'année scolaire, un sympathique moment culinaire autour d'une paella a été proposé aux convives.
Malgré les conditions climatiques plus que chaudes, cette manifestation a rencontré un fort succès !
Nous remercions l'association des parents d'élèves « MAIN DANS LA MAIN » ainsi que les enseignants pour leur investissement ce jour, mais également tout au long de l'année scolaire.

MERCI POUR NOS ENFANTS !

LE PERSONNEL DE RESTAURATION, GARDERIE ET ENTRETIEN DES LOCAUX SCOLAIRES

A l'école primaire :

Ci-contre : de gauche à droite : Laetitia MOUTURAT, Nadia BEAUTEMPS, Madame LALISSE (remplaçante de Mme TETE), Patricia GUYOT, Fabienne MICHOUX, (absente sur la photo, Marie France DUPOUX).

A l'école maternelle :

Ci-contre : de gauche à droite : Florence TROTIGNON (Atsem), Nathalie PERDRIZAT (Atsem), Nadine SCHERER (agent d'entretien), Christine PETITDIDIER (remplaçante), absente sur la photo Julie COUSSON (Atsem).

Nous rappelons que les enfants qui fréquentent nos écoles ont actuellement deux points de restauration afin que chacun puisse prendre ses repas dans de bonnes conditions.
Les petits sont servis à table et repartent dans les locaux de l'école maternelle après le repas pour le temps de sieste qui leur est nécessaire ou de jeux pour les plus grands.
Les enfants de l'école primaire des Boutons d'Or bénéficient depuis quelques mois d'un service type « self ». Cette nouvelle organisation semble satisfaire le plus grand nombre.
La municipalité a du investir dans plusieurs équipements, tels que buffets réfrigérés, bain-marie, plateaux, chariot, bacs inox, ainsi que différents petits matériels hôteliers pour un coût d'environ 3 500 €.

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

C.C.A.S. FOURCHAMBAULT

VACANCES D'ÉTÉ

La Petite Passerelle
De 2 1/2 ans à 4ans
Du 8 juillet au 2 août

Les Pitchounes
De 4 ans à 6 ans
Du 8 juillet au 30 août

Les Ricochets
De 6 ans à 12 ans
Du 8 juillet au 30 août

Coordonnateur
Jean-Philippe BARON
03.86. 90. 99. 90

MODALITE D'INSCRIPTION

Pitchounes et Ricochets
Directement par le biais du portail familles à partir du 11 JUIn 2019
(enfants de Fourchambault et de Marzy prioritaires)
www.ville-fourchambault.fr
Portail Familles
(Inscriptions-Multi accueil et accueil péri et extra scolaire-Vacances Eté 2019-Réservations ...)

Petites passerelles
À partir du 11 juin 2019
à LA MAISON DES ENFANTS
8H30 à 12h00 et de 13h30 à 17H30

TARIFICATION ETE 2019

Accueil de loisirs d'été	journée	1/2 journée	Séjour la journée	semaine complète en journée = réduction 1J
Fourchambault tranche 1 CAF QF<450	4,08	2,04	6,12	16,32
Fourchambault tranche 2 CAF 450,01<QF<600	7,00	3,50	10,50	28,00
Fourchambault tranche 3 CCAS 600,01<QF <760	9,40	4,70	14,10	37,60
Fourchambault tarif normal	12,56	6,28	18,84	50,24
Extérieurs tranche 1 CAF QF<450	12,00	6,00	18,00	48,00
Extérieurs tranche 2 CAF 450,01<QF<600	14,00	7,00	21,00	56,00
Extérieurs tranche 3 CCAS 600,01<QF <760	16,10	8,05	24,15	64,40
Extérieurs tarif normal	18,18	9,09	27,27	72,72

* Les tarifs sont calculés à partir du Quotient Familial
Moyens de paiement acceptés :
PAIEMENT EN LIGNE, CHEQUE, CESU pour les enfants de moins de 6 ans, ANCV, ESPÈCES

Petite passerelle
Le mondes Pirates
Equitation, Chasse au trésor, Jardinage, Odyssée du Berry
Les petites bêtes
Activités manuelles
Sortie au crapa

35 RUE LEOPOLD LUCAS
58600 FOURCHAMBAULT
Tél: 03.86.60.83.58
Age : de 2 1/2 à 4 ans

Pitchounes
Princes et Princesses
Activités manuelles, Sorties, Sport avec Dylan, ...

1 RUE ROMAIN ROLLAND
58600 FOURCHAMBAULT
Tél: 03.86.60.93.71
Age : de 4 à 6 ans

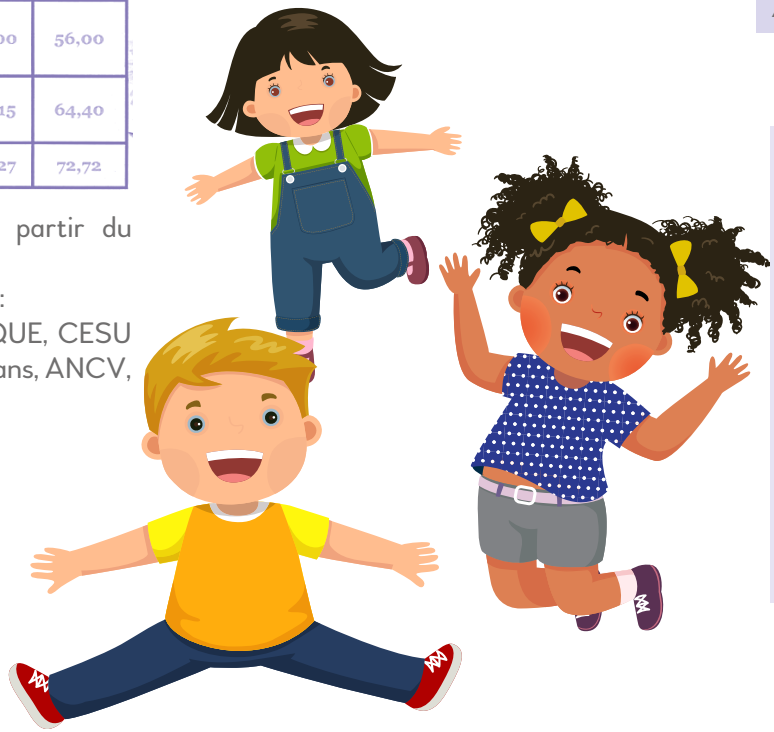

Ricochets
Sortie piscine, Théatre, Camps à Decize,
Journée jeux vidéos, Fête du Centre, Echange avec Garchizy, Séance lecture avec la médiathèque
1 RUE ROMAIN ROLLAND
58600 FOURCHAMBAULT
Tél : 03.86.38.76.22
Age : de 6 à 12 ans

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

CLASSE DE NEIGE

Les écoles :
Les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Marzy au cours de leur séjour au chalet AROEVEN du Villard en Chartreuse en janvier 2019

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Les écoles :
Au vu des prévisions d'effectifs transmises par les directeurs d'écoles et la municipalité, aucune modification du nombre de classes n'est envisagée à la rentrée de septembre 2019 par Madame la directrice académique.

LE CFA POLYVALENT DE MARZY SE DÉVELOPPE...

Des nouvelles formations :
Pour répondre à une demande locale importante, le CFA POLYVALENT ouvre dès la rentrée 2019, le CAP FLEURISTE.
Inexistant sur la Nièvre, les jeunes du département se formaient à Dijon ou à Orléans ! Cette formation accueillera des apprentis/es, mais également des adultes en reconversion, comme c'est le cas sur tous les métiers et diplômes proposés au CFA. Des Portes Ouvertes sont organisées les 14 et 15 juin 2019 pour présenter la formation, ses équipements et le formateur qui en a la charge (un Marzyat !) au public et aux professionnels.
La rentrée suivante verra l'ouverture du BP FLEURISTE afin de proposer une continuité de parcours, toujours au niveau local.
Par la suite, des « parties » de diplôme, sous forme de Blocs de Compétences, seront également proposées à tout public, dans le but de valider des compétences spécifiques.

Des nouveaux équipements :
Pour créer les meilleures conditions de formation et de travail, le CFA POLYVALENT déploie travaux et investissements au service de nos métiers : création d'un atelier fleuriste, d'un deuxième laboratoire de boucherie, nouveau mobilier au restaurant pédagogique, nouveaux matériels performants dans les laboratoires alimentaires, ... Le CFA POLYVALENT invite toute personne à venir visiter ses installations !

Des nouveaux lauréats :
Comme chaque année, le CFA POLYVALENT accompagne les apprentis/es vers l'excellence, à l'occasion de divers concours professionnels (Meilleur Apprenti de France, Olympiades des métiers, ...) aux niveaux départemental, régional et national. Depuis janvier 2019, nous affichons un large palmarès de lauréats : 4 médailles d'or, 3 d'argent, 2 de bronze et une sélection nationale.

Le CFA POLYVALENT de MARZY forme chaque année 600 jeunes et adultes au service des professionnels

Etablissement subventionné par :
UNION EUROPEENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
21, rue des Carrières • 58180 Marzy 03 86 60 83 66 03 86 38 75 07
contact@cfapmarzy.com www.cfapmarzy.com
N° Siret 312 773 302 000 20 – Code NAF 8532Z N° Enregistrement Formation Continue 26 5800 18158
Organisme gestionnaire : Association de promotion de l'apprentissage et de la Formation dans la Nièvre : A.P.R.A.FO. NIEVRE

LES ASSOCIATIONS

1, 2 ET 3 BOUCHONS
Madame LAURENT Martine
20, Chemin du Magny
58180 MARZY
03 86 58 83 01

A.C.S.L. MARZY
Monsieur PIERRU Vincent
51, route de Busserolles
58180 MARZY
03 86 36 06 59

LES AMY DEZ'ARTS
Madame SUCHOT Régine
10, rue Jean Cocteau-Vernuche
58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 38 20 88

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS (ADN)
Monsieur GOMES
5, route Flavigny
18520 BENGY SUR CRAON
03 86 57 27 51

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
Monsieur REBOUL Guy
Rue du Riot
58180 MARZY
03 86 59 36 81

ASSOCIATION MULTI-SERVICES
Madame PETIT
123, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 60 90 44

CONFRÉRIE SAINTE AGATHE
Madame MAURIN Claudette
2A, rue des Charrons
58180 MARZY
03 86 36 35 13

MARZY BASKET
Monsieur PALIOURIS
Mairie - Place de l'Eglise
58180 MARZY
06 72 79 74 98

BERMUDES BOWLING CLUB
Monsieur GEORGET
13, rue de l'Usine
58600 Fourchambault
06 27 05 39 74

COMITE DES FETES
Monsieur SCHERER Patrick
9, rue de la Chaume des Drus
58180 MARZY
03 86 36 03 76

BOULE MARZYATE
Monsieur DAUVILLAIRE Denis
9, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 36 79 76

CLUB MARZY CYCLISTE
Monsieur POULET Michel
81 A, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 61 05 10

LA CONFRERIE SAINT VINCENT
Monsieur LEMARCHAND Yves
6, rue des Pâtureaux
58180 MARZY
03 86 57 47 78

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Madame GIRARD Danièle
16, Place de l'Eglise
58180 MARZY
03 86 61 00 11

F.N.A.C.A.
Monsieur SYGULA Stan
52, route de Busserolles
58180 MARZY
03 86 57 69 62

FOLKARA'JAZZ
Madame BOURDIN Marie-France
10, St Baudière
58180 MARZY
03 86 21 53 43

JS MARZY FOOTBALL
Monsieur SAGNOL Michel
8, route de Tazières
58180 MARZY
03 86 36 82 84

GENERATIONS MOUVEMENT DES AINÉS
Monsieur RINGEVAL Daniel
19, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 59 54 86

SOCIETE DE CHASSE
Monsieur VILPREUX
5 rue des Coutériaux
58180 MARZY
06 67 64 94 94

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Madame GIRARD Christiane
16, route de Tazières
58180 MARZY
03 86 38 86 40

CLUB DE PETANQUE
Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
06 12 07 38 26

COMITE DE JUMELAGE MARZY-DIEBLICH
Monsieur FROUGNOT Christophe
6, rue de la Vigne Sacrée
58180 MARZY
06 64 25 17 54

LE MUSEE GAUTRON DU COUDRAY
Madame Elisabeth FRANC
13 rue Louis Vicat
58000 NEVERS
03 86 59 28 47

SABOTEE MARZYATE
Madame TEILHARD Jackie
15, rue de la Cayuelle
58180 MARZY
03 86 38 86 08

MACADAM
Monsieur Didier Brun
435, rue Pierre Gentilhomme
58600 GARCHIZY
07 70 99 39 67

LPO
Madame Marie Hélène Pouzol
50 route N7
58400 La Marche
07 82 60 81 83

CLUB AEROMODELISME
Monsieur VENAT
170, rue des Ouches
58130 URZY
03 86 38 56 61

GROUPE CYRA
Monsieur GUI NARD Olivier
203, Château des Evêques
58130 URZY
03 86 36 97 75

LES ENFANTS DE YAKO
Madame NGAMI Anne Sophie
42 rue du Panorama
58180 MARZY
06 81 13 23 74

LES MAJORETTES DU BEC D'ALLIER
Madame MIDROUILLET Brigitte
39, route de Marcé
58180 MARZY
03 86 37 00 32

TENNIS CLUB
Monsieur CLEME Jean Louis
6, place de la Résistance
58000 NEVERS
06 45 01 03 42

TRADEZIK
Madame LHUILLIER Marjolaine
13, rue des Montapins
58000 NEVERS
03 86 36 68 41

VIET VO DAO
Monsieur BOUVET Roland
25, rue aux Chevaux
58180 MARZY
03 86 57 78 74

MAIN DANS LA MAIN
Madame GEDDA Laure
100, route de Corcelles
58180 MARZY
06 66 31 74 76

L'art de construire
ARTEM
ARTISANS TECHNICIENS MAÇONS

Loïc CHANEL
Portable 06 81 48 84 50 - Tél. 03 86 58 83 36
11, rue Henri Barbusse - 58600 Fourchambault
sarl-artem@club-internet.fr
Siret 395 158 520 00027

Crédit Mutuel
LA BOX À TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUTE LA FAMILLE !
160 CHAÎNES • JUSQU'À 100x PLUS RAPIDE QU'EN ADSL
JUSQU'AU 7 AVRIL 2019 À PARTIR DE 9€99*
par mois pendant 12 mois, puis 36,99 €/mois. Engagement 12 mois, location Box incluse. Prix avantage client mobile.
*Voir conditions sur notre site
Crédit Mutuel

LES ASSOCIATIONS

1, 2, 3 BOUCHONS

A MARZY, UN BOUCHON POUR AIDER LES AUTRES

Vous souhaitez aider le quotidien des personnes handicapées mais vous ne savez pas comment le faire ? Voilà un geste simple, totalement gratuit et qui pourrait véritablement être une aide. Il suffit de déposer tous les bouchons et couvercles en plastique pour aider les enfants et personnes en souffrance, on ne lâche rien et on continue pour la bonne cause, en même temps vous faîtes du bien à notre planète, il faut savoir que UNE TONNE DE BOUCHONS représente une économie de TROIS TONNES DE PETROLE SUR NOTRE PLANETE.

Que de chemin parcouru depuis le 2 février 2003, date de la création de notre association « 1,2 et...3 BOUCHONS «présente sur l'ensemble de la NIEVRE et les Départements limitrophes CHER et ALLIER, l'association se démène pour sensibiliser au développement durable et au handicap. Outre les 100 points de collecte répartis sur l'ensemble de la région, de multiples actions sont organisées tout au long de l'année.

La quarantaine de bénévoles est sur tous les fronts. En commençant bien sûr par la collecte des précieux bouchons. Tous les bouchons en plastique sont bons - bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruit, de shampoing, de laque, de ketchup, de mayonnaise, de couvercles de chocolat en poudre, de café, ou encore de pâte à tartiner, il existe 150 sortes de bons bouchons...

Une fois récupérés et triés à la main par les membres de l'association, nos bouchons mis en sacs de 15 kg puis dans des BIG BAG de 300 kg et sont stockés avant de partir pour l'usine de recyclage REGEPLASTIC à ARNAY LE DUC.

UNE DEMARCHE SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour chaque tonne recyclée, 280 € sont reversés à « 1, 2 et 3... Bouchons «.
Un succès explosif : En 2018, ce sont 150 tonnes collectées depuis le début, soit 330 000 bouchons. nous espérons atteindre 180 tonnes fin d'année 2019.
Les chiffres parlent d'eux-mêmes et donnent l'envie de continuer. Au total, 50 personnes aidées pour plus de 40 000 €.

Si garder les bouchons apparaît comme un geste simple, il faut pourtant encore sensibiliser la population à cette initiative, et en particulier les jeunes. Pour ce faire, nous proposons tout au long de l'année des animations scolaires de la maternelle aux collèges, lycées, lycées PRO, les entreprises, en particulier notre toute première signature d'une convention avec

une entreprise industrielle ARQUUS sensibles aux valeurs défendues par notre association.

MOBILISATION POUR GABRIEL

Gabriel, 3 ans et demi, est un petit garçon craquant qui sourit à la vie. Mais il est atteint d'une (IMC) infirmité motrice cérébrale et moteur. Tous les samedis du 11 mai au 30 juin, l'enseigne Carrefour organise la neuvième édition des « boucles du cœur» au profit de Gabriel.

Venez nombreux acheter des pâtisseries, des roses pour la fêtes des mères, des barbes à papa, etc.... toute la vente permettra d'acheter une poussette médicalisée et un déambulateur pour son handicap.

LES BENEVOLES offrent gratuitement leur temps, leur énergie et tous les frais que cela implique.
C'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté et partager les valeurs de l'association. UN GRAND MERCI A TOUS LES BENEVOLES.

CONTACT

Contact :
Martine Laurent, présidente,
06 65 78 51 39
Mail : laurent.martine1@bbox.fr
Facebook : 123bouchons

LES ASSOCIATIONS

ACSL MARZY

« Pratiquer un sport ou une activité de loisir sérieusement mais sans jamais se prendre trop au sérieux », telle pourrait être la devise de l'Association, Culture, sports et loisirs de Marzy.

En effet, depuis plus de 30 ans, l'A.C.S.L. de Marzy propose diverses activités aux adultes comme aux plus jeunes, et veille à transmettre à tous ses membres, le respect de certaines valeurs humaines et sociales telles que le fair-play, le vivre-ensemble, la laïcité ... des valeurs qui sont chères à l'UFOLEP 58, la fédération sportive à laquelle l'A.C.S.L. est affiliée.

L'A.C.S.L. c'est tout d'abord une multitude de sections sportives comme la Zumba, le Tir à l'arc, la Sarbacane, le Yoga, la Danse-Claquettes, le Taekwondo ..., au sein desquelles sueur rime toujours avec bonne humeur.

Quant à l'esprit de compétition, même s'il passe au second plan (voire au troisième), il n'en demeure pas moins bien présent au sein de l'A.C.S.L. Il conserve même une place prépondérante notamment chez nos archers, ou nos joueurs de badminton, qui chaque année s'engagent dans les différents challenges et autres critériums organisés par l'UFOLEP 58.

L'A.C.S.L. c'est aussi des activités de loisir à la fois ludiques et culturelles comme l'Atelier de chant ou l'Atelier de Théâtre, dont l'objectif principal consiste à faire vivre et à faire partager des émotions positives et enrichissantes.

Alors si vous recherchez un club convivial, où vous pourrez soit transpirer, soit interpréter les chansons françaises, soit vous initier à la comédie dans une ambiance toujours chaleureuse et décontractée, l'A.C.S.L. de Marzy est faite pour vous et vous accueillera avec grand plaisir.

CONTACT

Vincent PIERRU, le Président, au 03.86.36.06.59
Ou HYPERLINK «http://www.facebook.com/ACSL.Marzy» http://www.facebook.com/ACSL.Marzy ou HYPERLINK «mailto:acsl.marzy58@orange.fr» acsl.marzy58@orange.fr

ASSOCIATION AMY DEZ'ARTS

CONTACT

Régine SUCHOT
Présidente
03.86.38.20.88

L'association loi 1901 a fêté ses 10 ans dimanche 18 novembre 2018 salle polyvalente allée des loisirs, avec la participation de 13 artisans d'arts. Les adhérentes aiment se retrouver 1 ou 2 lundis par mois avec Huguette PAUDRAT, intervenante scrapbooking carterie et avec Jacqueline BUVAT, intervenante aquarelle. Les 1er et 3ième vendredis de chaque mois et les 2ième et 4ième de chaque mois. Les 2ième et 4ième mercredis de chaque mois. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Je vous remercie.

Projets 2019 :

- Janvier : Galette des Rois
- Centre de tri
- Visite d'une Héliculture
- Visite du Musée de la chirurgie à Myennes
- Assemblée Générale
- Exposition au Centre Culturel Leclerc à COULANGES du 30 septembre au 5 octobre
- Repas jeudi 5 décembre

LA VIE EN CLAIRE
SERVICES

Les services qui vous simplifient la vie !

Votre quotidien est notre priorité.
La Vie en Claire est une société de services aux particuliers agréée qui propose :

Une aide à la mobilité, une aide matérielle, une aide administrative, une aide sociale et relationnelle

lavienclaire@laposte.net
www.lavienclaire.fr - 06 50 07 39 56

SAP services à la personne

*Vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées

DSD
SAS DIAS DE SOUSA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

51 rue des Carrières
58180 MARZY

M. DIAS DE SOUSA Antonio
Gérant

Téléphone : 03 86 60 87 85
Télécopie : 03 86 58 88 12
Portable : 06 07 19 05 93
Messagerie : diasdesousa@aliceadsl.fr

LES ASSOCIATIONS

AEORAUTIQUE NIVERNAIS

Cette année 2018 fut très intense.
Outre les formations au Brevet d'Initiation Aéronautique pour les jeunes lycéens, les formations pilotes et les baptêmes de l'air, les bénévoles de l' ADN ont œuvré pour que la journée porte ouverte de 27 Mai soit un succès. Les amateurs d'aviation, vu leur nombre, nous ont prouvés la qualité des prestations.

2018 fut aussi l'année de l'innovation. En effet, un de nos avions est parti dans le Sud ou une entreprise spécialisée s'est employée à nous installer un des équipements les plus modernes d'Europe.
L'équipe a travaillé dur pour que ce projet aboutisse avant l'arrivée des beaux jours.
Ne rentrons pas dans les détails, la photo parle d'elle même. Cet équipement va, certes, permettre aux pilotes du club de voyager plus facilement mais surtout d'amener des pilotes extérieurs à venir faire une découverte unique et s'ils le souhaitent se faire former et qualifier sur ce matériel.

Pour 2019, sont prévus un rallye aéronautique, une participation au jour le plus long (35éme édition gérée par la FFA), Une journée porte ouverte en Septembre nous permettra de vous accueillir avec plaisir et dans la bonne humeur. Nous profitons de cette page pour remercier M. le Maire et son équipe qui participe à toutes nos réunions malgré un emploi du temps chargé.
Vous pouvez, bien sur, nous contacter au 03 86 57 27 51 ou par le biais de notre site : HYPERLINK «http://www.aeroniv.fr/»www.aeroniv.fr.

N'hésitez pas à venir vous renseigner sur le terrain d'aviation (le local de l'Aéronautique du Nivernais est situé tout en bas du terrain vers le grand hangar)

Le Président et son équipe vous attendent pour vous faire découvrir cette activité.

CONTACT
Monsieur GOMES
5, route Flavigny
18520 BENGY SUR CRAON
03 86 57 27 51

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE MARZY

Créée libération (1945), elle a toujours été fidèle à tous ceux, de toutes les guerres ou la France était impliquée, qui ont payé un lourd tribu à cette folie des hommes !

Cette amicale, forte encore de 15 membres, tous anciens d'Algérie, est présidée par Guy REBOUL et l'un de ses adhérents, Fernand MONIAUD a été élevé au grade de Chevalier de la légion d'Honneur, à titre militaire pour services rendus à la Nation.
Elle participe avec son drapeau, à toutes les cérémonies patriotiques tant à Marzy qu'en d'autres lieux.
Elle veille jalousement au devoir de mémoire
Elle organise chaque année un repas dansant
Elle aimerait que des éléments plus jeunes, adhèrent pour assurer le relais avec les générations futures !

CONTACT
Guy REBOUL

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION MULTI-SERVICES

« Depuis plus de 30 ans après sa création l'Association Multi-Services est toujours à votre disposition dans notre commune de MARZY pour petits travaux d'entretien ou d'aide à domicile permettant d'améliorer le service à la personne et le maintien à domicile pour les personnes âgées.

Une équipe de bénévoles et 8 employés à votre écoute pour répondre à vos attentes.

- Jardinage, tonte de pelouse, taille de haie (hauteur maxi 2m)
- petits bricolages, nettoyage et entretien de la maison (ménage, repassage..)
- aide administrative, déclaration de revenus, etc....

L'association met à disposition le matériel nécessaire pour les interventions.

- Taxi gratuit pour les habitants de MARZY désireux de se rendre aux structures médicales et autres de notre commune.
- Taxi avec prise en charge sous certaines conditions pour d'autres destinations.
- Toutes dépenses donnent droit à déduction ou réduction fiscale.

Chaque année début mai l'Association organise ses Puces de Printemps qui viennent animer et faire connaitre notre charmante commune.

L'association Multi-Services accepte les chèques Emploi Service Universel préfinancés (CESU)

CONTACT

Présidente
Mme Annie PETIT - 03 86 60 90 44 - ajlpetit@gmail.com
Trésorier
Mr Dominique VALLET - 03 86 60 91 00 - dominiquevallet@yahoo.fr

CONFRÉRIE DE SAINTE AGATHE

La Confrérie de Sainte Agathe, fondée en 1879, a pour but de maintenir des liens entre les femmes mariées de la commune. Elles se rencontrent le dimanche le plus proche du 5 février pour célébrer la fête de leur patronne.

CONTACT

Les personnes désirant faire partie de la confrérie peuvent s'adresser à Mme Claudette MAURIN, Présidente. Renseignements au 03 86 36 35 13

EGTN Propreté

la propreté sur mesure
7 et 9 rue des Prés
BP 607
58006 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 57 25 05
m.henry@deca-france.fr

TARVEL
Une entreprise du Groupe Segex

58180 MARZY – Tél. : 03 86 69 41 37
CRÉATION – AMÉNAGEMENT – ENTRETIEN
centre@tarvel.fr / www.tarvel.fr

LES ASSOCIATIONS

JS MARZY BASKET

Meilleurs ensemble,

Cette saison 2018/2019 riche en émotion, restera marquée de contrastes entre la joie de la réussite sportive et associative de notre club et des évènements sombres qui nous ont impactés durement.
Comment ne pas évoquer les heures difficiles de notre ami et coach de l'équipe féminine, Olivier SIMONET qui grâce à son tempérament de battant et de compétiteur nous est revenu, certes affaibli mais prêt à relever de nouveaux défis. La réussite de l'équipe féminine qu'il a forgé avec son ami Moussa CAMARA a été pour lui et nous un vrai remède face à cette épreuve.
Nous ne pouvons pas également passer sous silence la perte de deux figures emblématiques du basket Marzyat, Jean-Paul LEROY et Patrice ROCH, partis tous les deux beaucoup trop tôt. Leur souvenir reste à jamais dans notre club. Malgré ces moments au combien difficiles, notre association sportive continue de progresser et d'avancer.

Des plus jeunes aux moins jeunes, nos résultats confirment notre engagement.
Des actions de développement et de participation sociétale placent notre club et la ville de Marzy comme incontournable dans le paysage socio-économique du département.
Le soutien et les liens qui unissent le club et sa ville sont une force et un gage de réussite à long terme. Que tous les acteurs de ce travail d'équipe en soient remerciés.
C'est ensemble que nous serons meilleurs.

CONTACT

Jean-Luc PALIOURIS, Président JS MARZY BASKET
Jean-luc.paliouris@orange.fr - 06 72 79 74 98

LES ASSOCIATIONS

BERMUDES BOWLING CLUB

Le Bermudes Bowling Club de Marzy, présidé par Monsieur Georget Philippe compte 31 licenciés à ce jour. 8 femmes et 23 hommes dont 12 jeunes de moins de 21 ans.
Le club compte 4 champions de Bourgogne chez les jeunes. Clément Choquel (de Marzy) en benjamin, Lou-Anne Louis en minime, Clémence Georget en cadette et Florian Georget en Junior. Il y a également 2 vice-champions de Bourgogne, Corentin Cirette en minime et Océane Vilpreux en cadette.
Le BBCM compte 3 équipes engagé en championnat des clubs Régionale. Tout d'abord l'équipe féminine qui a évolué en Nationale 3 l'an passé qui joue en Régionale 1 mais également une équipe homme depuis cette année. Une équipe masculine à était créé cette année qui joue en Régionale 3.
Chez les vétérans, Agnès Louis à accéder pour la deuxième année consécutive aux championnats de France qui se sont déroulés en Alsace.

CONTACT

Pour tous renseignements concernant le club merci de contacter le Président Monsieur Philippe Georget au 06 66 84 95 03 ou auprès de l'accueil du Magic Boulevard de Marzy.

LE COMITE DES FETES DE MARZY

Les années passent et l'équipe du Comité des Fêtes présidé par Patrick SCHERER reste inchangée.

Quinze ans pour certains, dix-huit ans pour d'autres et toujours la même envie et motivation d'animer au mieux notre commune et faire plaisir aux enfants.

L'année a commencé au mois de mars avec un énorme gouter offert aux enfants des primaires et IME à l'occasion du carnaval.

Puis le 1er juin dernier, la fête du bourg (fête de l'andouillette et fête foraine) sur la place qui se déroule toujours le samedi après l'ascension ; cette année elle se trouvait début juin et le comité avait donné rendez-vous au beau temps !

Pendant que les parents dégustaient la savoureuse andouillette de Clamecy les enfants scolarisés à Marzy profitaient chacun de deux tickets de manège offerts par le comité des fêtes et la municipalité.

Cette soirée s'est terminée en dansant tard dans la nuit.

Le 20 juillet 2019, la fête de l'été aura lieu au stade avec jambon à la broche et feu d'artifice offert par la municipalité et passage d'avions au-dessus du stade avec l'association « Aéronautique du Nivernais ».

Le 5 octobre 2019 on retrouvera la traditionnelle soirée choucroute à la salle polyvalente.

Le 15 décembre 2019 le père Noël arrivera en calèche sur la place où friandises et gouter seront offerts aux enfants et vin chaud pour réchauffer les parents.

Pour finir l'année en beauté, dans la joie et la bonne humeur, rendez-vous pour un repas dansant animé par l'orchestre TRANSAT DE CLERMONT.

CONTACT

Président
Patrick SCHERER
06 88 45 33 52

LES ASSOCIATIONS

CLUB MARZY CYCLISTE

Cette année quatre compétiteur ont rejoint les rangs du CMC se qui porte à un effectif de 18 membres.

Après cinq ans avec nos maillots un peu fantaisie, le CMC à changer ses tenues vestimentaires après une réflexion collective avec un design plus dynamique et plus moderne.

Je ne sais pas si l'apport de ses nouvelles tenues ont contribué au supers résultats du CMC mais aujourd'hui nous comptons trois victoires , deux de Didier VACHER en 4° catégorie et 1 de Lenny MARTINEZ en tant que champion Départemental 3° catégorie ; deux deuxième place avec Didier VACHER et Lenny MARTINEZ ; une troisième place avec Eric MOUILLAT en 4° catégorie ; Jean –Michel FELIX deux fois quatrième et une place de 5°en 2°catégorie ; Didier TOURRAUD deux places de cinquième et Neufs places dans le top dix avec Thierry BRUET et Frédéric FLORANCE aussi souvent classé dans les 12 premiers ainsi que Pascal RIGOBERT , Jean -Luc NOIZET toujours présent dans le peloton et malheureusement pour Emmanuel BABUT qui a était victime d'une chute importante en début de saison mais le moral et la combativité lui fera reprendre la compétition prochainement. Le CMC est troisième au classement provisoire des Clubs de la Nièvre proche de la deuxième place. Dans nos organisations il faut citer la grande participation au prix de la Municipalité qui s'est déroulé au mois d'avril avec pas moins 104 participants. D'autre épreuve sont à venir au mois de septembre, le prix des vendanges au mois de septembre, le cyclo-cross des carrières au mois d'Octobre ainsi que nos rifles au même mois.

Le CMC peut encore être plus présent dans le nombre d'organisation mais aussi dans la vie de la commune (sortie en groupe, conduire quelques heures dans l'année une voiture, moto pour ouvrir les course trois fois dans l'année, par exemple ect) mais il nous manque quelques bonnes volontés qui pourraient donner quelques heures dans l'année de volontariat a nôtre association.

CONTACT

Siège Social : Mairie de Marzy
place de l'Eglise 58180 MARZY
Association régie sous la loi du 1er Juillet 1901. Affiliation Ufolep . N° 058160011 .
N° Siret : 79743483400017
Président : M.POULET 81a Route de Corcelles
58180 Marzy
03.86.61.05.10 - 06.61.25.97.70
mail : michelpoulet846@neuf.fr
facebook : club marzy cycliste

entreprise bourgeot
électricité générale
Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles
QUALIFELEC E3-3
Membre du réseau Bourgogne Entreprise Accueil
33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

CHAMBRE D'HÔTES
LES BORDES
M et MME DIAS DE SOUSA
Domaine des Bordes
58180 MARZY
03 86 21 48 02
06 83 36 26 65
chambrelesbordes@free.fr

LES ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Animée par une équipe de bénévoles à votre écoute, la bibliothèque vous permet d'allier plaisir, découverte, détente et réflexion. La bibliothèque dispose d'un fonds propre de près de 3 000 livres. Le Bibliobus passe deux fois dans l'année. A chaque passage près de 300 livres sont renouvelés dans le cadre du prêt d'ouvrages de la bibliothèque départementale. L'activité de la bibliothèque, c'est 2 253 livres empruntés sur 2018.

Pour les adultes :

- Des nouveautés mises en évidence (90 acquisitions en 2018)
- Des romans d'auteurs français et étrangers, connus, un peu moins connus, qui vous emporteront au fil des pages dans leurs univers, leurs aventures, leurs pays....
- Des romans policiers, d'espionnage qui vous feront palpiter à travers d'énigmes à résoudre, du suspens, des rebondissements.....
- Des livres de cuisine, de bricolage, de santé, des biographies, des livres d'histoire, de peinture, de sport, d'économie, d'astronomie, des beaux livres....
- Des beaux livres sur la Nièvre et la Bourgogne
- Des bandes dessinées
- Des présentations thématiques de documents fréquemment renouvelés.

Pour les tout petits et les jeunes :

- Des albums, des contes, des documentaires, des bandes dessinées, des romans....
- Prêts de livres aux classes de l'école primaire.

A l'espace Accueil on trouve :

- Les magazines : 12 titres (60M de consommateurs – capital – Maison et travaux – Prima...)
- Mais aussi des CD : avec des styles musicaux les plus divers : de la musique classique en passant par des musiques du monde, du rock, du Hip Hop, du Jazz.....
- Les CD et les livres CD pour enfants

Pour emprunter des documents, l'inscription est obligatoire auprès de la Mairie, elle est renouvelable chaque année, de date à date : 6 €
La bibliothèque c'est un endroit où l'on peut trouver des amies de la Bibliothèque qui aiment les livres et aiment en parler avec les lecteurs.
A bientôt !

CONTACT
Danièle GIRARD
Place de l'Eglise à Marzy
Tél : 03 86 61 00 11

HORAIRES D'OUVERTURE :
Mardi 16H-18H
Mercredi 14H30-16H30
Vendredi 10H-12H et 16H-18H

LA CONFRERIE SAINT VINCENT

Pour l'année 2019 la confrérie compte 118 confrères dont 106 sont à jour de leur cotisations. Cette année nous avons eu 6 nouveaux confrères. Si d'autres personnes désirent entrer à la confrérie, qu'ils se fassent connaitre auprès d'un membre du bureau au moins 2 semaines avant la célébration de la Saint Vincent afin d'en connaitre l'organisation. Voici quelques photos à la sortie de la messe et au paiement des cotisations, comme le veut la tradition. Le président de la confrérie: Yves LEMARCHAND

CONTACT
Yves LEMARCHAND

CHAULOT
PROTECTION INCENDIE
LA SOLUTION CONTRE LE RISQUE

VENTE - MAINTENANCE
EXTINCTEUR

HERVÉ CHAULOT
67 D, Route de BUSSEROLLES
58180 MARZY
TÉL : 06 08 00 00 11
MAIL : chaulot.herve@neuf.fr
SIRET 483 925 178 00046 - APE 2829B

LES ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE MARZY

Créée libération (1945), elle a toujours été fidèle à tous ceux, de toutes les guerres ou la France était impliquée, qui ont payé un lourd tribu à cette folie des hommes !

Cette amicale, forte encore de 15 membres, tous anciens d'Algérie, est présidée par Guy REBOUL et l'un de ses adhérents, Fernand MONIAUD a été élevé au grade de Chevalier de la légion d'Honneur, à titre militaire pour services rendus à la Nation.
Elle participe avec son drapeau, à toutes les cérémonies patriotiques tant à Marzy qu'en d'autres lieux.
Elle veille jalousement au devoir de mémoire
Elle organise chaque année un repas dansant
Elle aimerait que des éléments plus jeunes, adhèrent pour assurer le relais avec les générations futures !

CONTACT

Stan SYGULA,
Le président
Tél. : 03 86 57 69 62

L'ASSOCIATION FOLKARA'JAZZ

Cours de danse Modern'jazz, Hip Hop New style, Street Jazz
Les cours sont ouverts à toutes et tous, désireux de faire de la
danse, débutants ou non dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes, enseignés par Julie BOURDIN professeur de danse diplômé d'Etat,
à la salle polyvalente de Marzy.
L'avenir de cette association est l'espoir de créer des compagnies
d'âges différents dans le but de se faire plaisir en présentant leur
évolution dans des concours sur le plan national et de représenter
la commune de MARZY.
C'est aussi la joie de présenter, en fin d'année, le fruit d'une saison de travail grâce à un spectacle réunissant tous les groupes dans des styles différents et variés à la Maison de la Culture de Nevers. L'association propose différents spectacles pour toutes manifestations (comité d'entreprise, comité des fêtes, associations).

CONTACT

Présidente : Marie-France BOURDIN
03.86.21.53.43
Professeur : Julie BOURDIN
07.60.25.02.09

DACIA RENAULT
La vie, avec passion

Reparation-Carrosserie
Vente Neuf et Occasion

Duguet Guillaume

GARAGE SAINT-LOUIS
6, rue Saint-Eloi 58600 Fourchambault
Couriel: garage.st.louis@wanadoo.fr
Tel:03.86.58.87.63
Fax: 03.86.58.57.60

"La vie, avec passion"

LES ASSOCIATIONS

JS MARZY FOOTBALL

8 route de Tazière Marzy 58180 Nièvre
http//jsmarzy.footeo.com/
L'association de la jeunesse Sportive de Marzy Football

Dans sa 52ème saison en 2019/2020 avec :

- Une équipe de jeunes présente dans chaque catégorie.
- Nouveau : Une équipe de jeunes féminines de 12 à 16 ans.
- Des séniors, entrainés par Azzdine Réhahli en 2ème division district pour l'équipe première, par Daniel Bossuat pour l'équipe réserve en 3ème division, Eric Valy et Gaël Valy pour la troisième équipe en 4ème division...
- Des féminines seniors, entrainées par Vanessa Luciani.

CONTACT

PRESIDENTS : Michel Sagnol
et Nicolas Gras

- Des licenciés qui défendent les couleurs de la J.S.MARZY avec pour objectif de terminer en bonne place... Des dirigeants, des arbitres, des coaches, des parents, des supporters, des sponsors, et bien sûr, des bénévoles, sans lesquels la réussite des ambitions et des projets de l'association ne serait accessible.

Un objectif pour un avenir proche obtenir le label école de football de la FFF

Les grands rendez-vous annuels, le 1er Mai journée des U9, L'Ascension journée des U10/U11 ET U12/U13, en Juin TOURNOI

- Séniors...En extra sportif vide grenier en juin. Des rifles dates communiquées par la presse et affichage.

Montant de la cotisation saison 2019/2020

- Jeunes : 55€. Féminines 65€, Séniors :75€

PRESIDENTS : Michel Sagnol... Nicolas Gras.

HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

Entrainements au stade 5 rue de la Simonerie :

CATEGORIE	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
U6-U7		14H00/15H30 (à voir hiver en salle)	
U8-U9	17H00/18H30 (à voir hiver en salle)		
U10-U11 et U13-U15 filles		16H00/18H00	
U12-U13 et U15		16H00/18H00	
U-18		17H30/19H00	17H30/19H00
SENIORS H/F	19H00		19H00

GENERATION MOUVEMENT

39 ans d'existence et toujours aussi dynamique, notre club compte 117 adhérents.
Chaque lundi et vendredi, de 14h à 18h, nous nous réunissons aux Jardins de Busserolles où l'on peut s'adonner au jeu de son choix: tarot, belote, triomino, scrabble, dames... Plusieurs sorties d'une journée toutes organisées et un voyage annuel permettent de découvrir d'autres horizons. Ce voyage est très apprécié car à peine rentrés, les adhérents posent la question: «où part-t-on l'année prochaine?»

Programme de cette année :

- journée à Orléans le 19 juin 2019
- réunion le 3 mars 2019
- séjour en Corse du 7 au 15 septembre 2019

Vous voulez tisser des liens amicaux ? Venez vous joindre à nous à la structure des Jardins de Busserolles, ouvert toute l'année.

CONTACT

DANIEL RINGEVAL, Président
Tél. : 03 86 59 54 86

LES ASSOCIATIONS

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Lors de la dernière Assemblée générale, il y a eu une passation de témoin entre Jean-Marie GIMONET et Daniel VILPREUX le nouveau Président.

A cette occasion une partie du bureau a été renouvelé avec l'entrée de Yann REVOL vice-Président et Stéphane PEFOLY secrétaire.

Daniel VILPREUX connaît bien la société, il en est membre depuis 1996 et il a déjà occupé la Présidence pendant 4 ans et il a été trésorier. Il s'inscrit dans la continuité de ce qu'a mis en place Jean-Marie GIMONET et dans la transition.

La société est toujours très attachée à la sécurité et elle poursuit l'installation de miradors sur une propriété à La Pétroque à proximité du chemin du vert vert afin de favoriser les tirs fichants. Il est prévu l'installation de 3 miradors supplémentaires.

L'implantation de faisandeaux qui a été engagé la saison dernière c'est vu récompensée par l'association des chasseurs de petits gibiers. Elle sera renouvelée cette année dans un esprit le plus naturel possible dans le cadre de la gestion de la faune sauvage.

Les 30 actionnaires pourront évoluer dans un cadre qui reste bucolique dans le respect des règles de sécurité.

Ouverture :
Dimanche 15 septembre 2019
Fermeture :
Samedi 29 février 2020

Les sangliers peuvent être chassés à partir du 15 août 2019

Petit gibier :

- Perdrix : du 15 septembre au 19 janvier 2020
- Faisan : du 15 septembre au 16 février 2020
- Lièvre : du 29 septembre au 15 décembre 2019

CONTACT

Jean Marie GIMONET, Président
Jean Pierre VIVIER, Trésorier
Tél. : 06 72 67 78 24

G.V MARZY

L'association "G.V.MARZY' a été créée en 1986. Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.), elle a pour objet principal de favoriser l'épanouissement de ses adhérents par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie.

CONTACT

Christine GIRARD,
au 03.86.38.86.40
Bérengère DELBOS,
au 03.86.61.40.25
Françoise BRIDET,
au 03.86.37.05.36

Elle leur propose notamment :

- des cours de PILATES le mardi de 14 H 30 à 15 H 30, à la salle polyvalente, encadrés par une animatrice qualifiée et agréée par la FFEPGV
- des cours de gymnastique le jeudi de 14 H 30 à 15 H 30, à la salle polyvalente, encadrés par une monitrice qualifiée.
- Deux marches par semaine, le mardi et le vendredi matin. Possibilité de choisir la durée (1h, 1h30 ou 2h)

Départ place de la Mairie à 9h (8h30 pendant l'été)

- Des marches à l'extérieur de Marzy le mardi matin une fois par mois d'une durée de 2H00
- à 2H 30 (co-voiturage possible au départ de Marzy ou au point de rendez-vous déterminé à l'avance) – Planning élaboré en début de saison. Ces marches sont accompagnées par des bénévoles de l'association.
- Des cours de danses (traditionnelles, danses du Monde et country), les trois premiers lundis de chaque mois, animés par des monitrices bénévoles.
- Des séances d'aquagym le jeudi de 16 h 00 à 16 h 45 (25 à 30 personnes maxi) à la nouvelle piscine de l'agglomération « AQUABALT »
- des séances de détente, relaxation à la Salle Polyvalente de Marzy le lundi de 15 h 30 à 17 h 00 animées via la section des Montots.

Outre ces activités sportives, l'association organise, chaque année, des séances récréatives au profit de ses adhérents (dîner au restaurant courant décembre, après-midi récréatif et vin chaud avec la galette des Rois, voyage d'une journée, pique-nique ...)

LES ASSOCIATIONS

RACINE PETANQUE CLUB

La pétanque se porte bien cette année.
Le nombre de licenciés est passé de 60 à 80 joueurs.
Alors que les championnats ne sont pas tous joués, nous enregistrons déjà une équipe championne de la Nièvre à la coupe d'hiver, et un jeune minime champion de la Nièvre en tête à tête.
Cette année, nous évoluons avec 7 équipes au championnat des clubs par équipes (hommes, femmes, vétérans), dont notre équipe première qui jouera en ligue.

Pour finir, nous avons reçu, sur le site, les championnats doublettes et triplettes, soit environ 900 joueurs sur les deux week-end du mois d'avril 2019.
Nous remercions la commune de Marzy pour l'aménagement général du terrain sur lequel nous nous entrainons chaque semaine.

Le président
Mr ZAMPOL DE LUCA Dario

CONTACT

Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
06 12 07 38 26

MUSÉE

La Société des Amis du Musée Gautron du Coudray administre le musée municipal de Marzy, encouragée par M. le Maire et son conseil municipal.

Chaque année, les temps forts de la vie du musée municipal de Marzy sont les expositions qui attirent les visiteurs originaires d'un large rayon géographique autour de notre commune. Au cours de l'année 2018, plus de 900 visiteurs se sont présentés au musée dont une classe de Troisième du Collège Paul Langevin de Fourchambault, afin de découvrir trois expositions :

- au mois de janvier : les photographies de Fabrice Audier, exposition commencée le 7 décembre et interrompue par les fêtes de fin d'année.
- du 23 juin au 10 septembre : des peintures de Jean Montchougny jusqu'alors jamais exposées, sous le thème Angles et Remous la Bretagne de Jean Montchougny.
- du 23 septembre au 23 décembre : la cinquième exposition du cycle mémoriel de la Grande Guerre 1918, 1918 la Victoire .. et après.

Le musée de Marzy a été le seul musée de la Nièvre à présenter une exposition chaque année sur ce thème depuis 2104. Daniel Gonzalez, correspondant du Journal du Centre, a résumé cet engagement de cinq années : une action d'envergure, couronnée par plus de 3000 entrées, deux labellisations de la Mission du Centenaire (2015 et 2018), une distinction venue des Etats-Unis. Le musée municipal a fait recette. En 2018, deux et même trois générations sont venues se souvenir avec une grande émotion des Poilus à qui nous devons tant. Les expositions historiques ont été réalisées avec des prêts reçus de Fonds Publics, de collectionneurs, de familles marzyates (2104, 2018). Nous leur adressons à nouveau nos chaleureux remerciements.

La Journée des Peintres à Marzy, événement traditionnel de longue date, a été une journée du patrimoine marzyat. Suite à un recensement d'une cinquantaine de puits privés par deux membres de notre association, c'est sur ce thème imposé que nos artistes ont œuvré à leur grande satisfaction.

L'année 2019 s'ouvre sur un nouveau programme d'expositions. Elle a débuté par une présentation de peinture contemporaine au travers d'œuvres du peintre neversois Guy Matchoro, dont la réputation a franchi les limites de la la Nièvre : Hors Champs Oeuvres de Guy Matchoro. En cette année 2019, à l'occasion du Mois de la Photo en Nièvre, le musée accueillera à l'automne le photographe Yannick Pilon. La Journée des Peintres à Marzy est proche (18 mai), les fidèles artistes devront découvrir de nouveaux espaces marzyats. Trois publications, sorties aux vernissages des expositions de la Grande Guerre, sont en vente au musée : Pantalons rouges et Poilus de Marzy - 1918 : la Victoire ... et après - Marzy : 1919 1921.

CONTACT

Madame Elisabeth FRANC
13 rue Louis Vicat - 58000 NEVERS
03 86 59 28 47

LES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE MARZY - DIEBLICH

2018, année anniversaire... une nouvelle fois synonyme d'une amitié franco-allemande très forte entre nos deux communes.

Une belle et longue histoire. Fondé en octobre 1983, notre comité de Jumelage a soufflé ses 35 bougies à Dieblich le weekend du 28 septembre 2018. Pour l'occasion une cinquantaine de nivernais de Marzy bien sûr, mais aussi de communes voisines se sont rendus en Allemagne afin de célébrer cet évènement. Une visite, certes officielle, mais également placée sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la bonne humeur.

Qu'ils soient arrivés en bus ou en voiture, tous les convives ont été accueillis le vendredi soir dans la salle des fêtes dieblichoise. Après une petite allocution du Maire de Dieblich et de la Présidente du comité de jumelage allemand, les écoliers de la commune nous ont souhaité la bienvenue avec des chants dans les deux langues. Arriva l'heure alors de retrouver ses amis, sa famille d'accueil, voire sa famille de cœur pour certains, le tout devant un petit verre du célèbre vin blanc mosellan produit dans la commune.

Le lendemain, un programme culturel chargé. Après une croisière sur le Rhin, permettant à tout le monde de découvrir le célèbre rocher de la Lorelei ainsi que tous les châteaux et forteresses, qui jadis avaient pour mission de surveiller le fleuve, une visite passionnante de la petite ville d'Oberwesel.

Le soir, après les hymnes européen, français et allemand, la cérémonie officielle fut l'occasion pour les Maires de Dieblich et de Marzy de rappeler les engagements des deux communes et surtout de renforcer toujours plus les liens amicaux nés il y a 35 ans. Après les allocutions des deux Présidents des comités en compagnie des reines allemandes du vin, les remises de cadeaux, la fête pouvait commencer. Un repas divin confectionné par l'hôtel - restaurant

Pistono de Dieblich, agrémenté par de nombreuses animations proposées par les autres associations de la commune allemande, mais aussi par une démonstration de danses folkloriques proposée par la Sabotée Marzyate. La musique traditionnelle de l'orchestre allemand a permis à tout le monde de faire la fête jusqu'au bout de la nuit.

Le weekend s'est achevé le dimanche après une compétition très amicale de pétanque entre couples d'amis franco-allemands.
Une fois de plus, une très belle rencontre réussie grâce à l'engagement et à l'amitié de tous les participants.
Nous devons maintenant réfléchir aux activités que nous proposerons dans cinq ans, à l'occasion du 40ème anniversaire.
Comme vous pouvez le constater, le Comité de Jumelage s'efforce grâce à ses contacts réguliers avec l'Allemagne d'assurer une portée européenne à notre commune.

CONTACT

Président : M. Christophe FROUGNOT
0664251754 ou frougnot.christophe@icloud.com
Trésorière : Mme Marie Claire DONNET
Secrétaire : Mme Christine JOST
www.facebook.com/jumelage.marzy.dieblich/

Vous voulez nous rejoindre ??? N'hésitez plus et contactez nous !
Que vous parliez allemand ou non, nous serions très heureux de vous accueillir. Nous espérons très sincèrement que les jeunes marzyats se mobiliseront bientôt à nos côtés.

Je suis intimement convaincu que la force et la richesse de nos futurs projets passeront par une plus large diversité au sein de notre équipe.

LES ASSOCIATIONS

LA SABOTÉE MARZYATE

L'année 2018/2019 est, et restera, une bonne année pour le groupe qui a accueilli plusieurs nouveaux adhérents danseurs, débutants ou non. Il n'est pas rare de faire des répétitions auxquelles participent entre 20 et 30 danseurs.
Les personnes présentes depuis plus longtemps aident les nouveaux danseurs et chacun progresse ainsi plus rapidement. Il peut être difficile et angoissant d'arriver dans un groupe qui existe depuis 35 ans. Le répertoire est important, tant pour les danses que pour la musique, mais personne n'est laissé de côté, et la convivialité aide à l'intégration et à aplanir les difficultés qui pourraient exister.
La danse traditionnelle est un excellent exercice. On travaille sa mémoire, le repère dans l'espace, le physique...Il existe une telle variété de formes de danses que ce n'est pas monotone. On danse en lignes, à 2, à 3, 4, 5, 6, ou plus et en rond. Les répertoires du Nivernais, du Morvan, du Berry sont variés, avec des rythmes, des dynamiques et des pas qui sont tous différents, cela évite la monotonie des répétitions.
On peut se tromper, oui, mais en gardant le sourire, car cela arrive à tout le monde.

Quelques modifications sont survenues ces derniers mois aussi parmi nos amis musiciens. Le groupe Rue de la Cayuelle a cessé ses activités en raison du départ de l'un de ses membres. Leur dernière prestation était notre bal du 20 janvier 2019. Ces musiciens animaient également quelques bals dans la région et nous assistaient au Grand Bal de l'Europe.
Mais à chaque répétition, des cornemuseux et vielleux sont présents, et c'est un réel plaisir d'être accompagnés par de la musique vivante. Il suffit de faire un signe pour débuter ou arrêter une danse, quel confort par rapport à l'utilisation de disques ! Pour rendre hommage à un musicien nivernais, ils ont choisi comme nom de groupe « Compagnons nivernais »
Nos musiciens ont été contactés par l'USEP et l'école maternelle de Marzy pour assister les enseignants qui ont travaillé avec leurs petits élèves et un CD sur quelques airs de répertoire Nivernais. Une première restitution collective, plusieurs classes étant concernées, avait satisfait les enseignants .C'est ainsi que parents et enfants se sont retrouvés Salle polyvalente, juste avant les congés de Noël, pour une représentation partage festive. C'était une belle ambiance à laquelle toutes les personnes présentes ont pris une part active.
Nous travaillons ensemble depuis longtemps et, avec ou sans nous, ils ont contribué à diverses animations de bals trad, à Marzy, en janvier, ou auprès d'autres associations, telle La Goguette à La Charité-sur-Loire ou encore à Coulanges pour les activités organisées par Le Trois Temps des Saules, association amie de Coulanges les Nevers.
Citons les : de gauche à droite sur la photo ci-dessous,Michel Breulles, Jean Teilhard, Philippe Avignon, Denis Cristo, absente, Marie-Claire Bouillot

Deux d'entre eux, Philippe Avignon et Jean Teilhard, tous deux cornemuseux, ont accompagné, en Allemagne, une petite délégation de danseurs pour les 35 ans
du Jumelage Marzy-Dieblich, au mois de septembre 2018.

Une grande partie des membres de notre association participera au 30ème Grand Bal de l'Europe, à Gennetines, dans l'Allier. Lors de cette nouvelle édition, nous serons animateurs, comme chaque année, de 2 ateliers et 2 bals. Ces moments importants nous permettent de partager et faire découvrir notre répertoire de danses et musiques du Centre (Nivernais, Morvan et créations à base de pas traditionnels) à des festivaliers qui ne le connaissent pas.
Lorsque nous n'animons pas, nombre de nos amis sont organisateurs et participent, par beaucoup de tâches différentes (accueil, cuisine, entretien...) à l'accueil des nombreux festivaliers danseurs et musiciens qui sont présents sur le site durant 2 semaines, en moyenne plus de 2000 personnes par jour.

Vous pouvez nous rejoindre, si vous aimez danser, chaque mardi à la salle de danse Route de St-Baudière, à Marzy.
Apportez des chaussures propres pour le respect du sol de la salle...et votre bonne humeur.

CONTACT

J.Teilhard 03 86 38 86 08
D. Doeppen 03 86 59 55 82

LES ASSOCIATIONS

MACADAM

Marzyate Association de Collectionneurs et Amateurs D'Autos et Motos 58

Siège Social : Mairie, Place de l'église, 58180 Marzy

Le club compte aujourd'hui une soixantaine d'adhérents et environ soixante-dix véhicules.

Une vingtaine de sorties sont au programme de l'année 2019.

Parmi celles-ci

- « La belle Escapade », sortie organisée sur deux jours, autour de La Châtre.
- Exposition à Marzy, pour la brocante annuelle le 05 mai

Possesseurs de véhicules de collection, de prestige, de sport (2 ou 4 roues), si vous êtes intéressés par la découverte de musées ou de remarquables coins de France, prenez contact avec nous.

Composition du bureau :

Président : Didier Brun : 07 70 99 39 67
Secrétaire : Louis Dreneau : 06 10 53 10 62
Secrétaire adjointe : Laurence Brun : 06 16 22 10 23
Trésorier : Alain Mariller : 06 11 45 87 65
Membre du bureau : Jacky Garsault, Serge Reboulet.

L'association MACADAM 58 remercie ses partenaires qui ont contribué à la réussite de toutes les sorties et manifestations de l'année 2018.

CONTACT

Siège Social : Mairie, Place de l'église, 58180 Marzy

TWIRLING MAJORETTES DE MARZY

Apres deux années, ayant peu d'éléments, le club se réveille, car 8 filles sont venues rejoindre les rangs du club (6 grandes, 1 moyenne, et une petite de 4ans). Au mois de septembre 2019 nous allons nous affilier de nouveau à la N.B.T.A. avec 2 pratiquantes en catégorie Twirling, et les autres en catégorie Majorettes. Les deux filles licenciées en tiwirling, concourront dans divers open de la région, ainsi qu'au Championnat de Bourgogne. Quant aux licenciées majorettes certaine iront au championnat de France Européen de Majorettes ; elles participeront à des stages de formation. Au mois de juin 2020, nous allons organiser un grand gala de Twirling et de Majorettes car nous fêterons les 50 années de majorettes de la présidente. Sur la photo on remarque l'absence de deux filles suite au droit à l'image. Malgré ce renouveau, nous continuons à recruter des filles et éventuellement des garçons à partir de 5 ans car cette discipline s'ouvre à tout le monde. Pour tout renseignements contactez

CONTACT

Mme B. Midrouillet : 03.86.37.00.32 ou sur majorettes-marzy@wanadoo.fr

LES ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB DE MARZY

Le tennis à MARZY se pratique depuis 1986, date de la création du club : Le TENNIS CLUB de MARZY.
Ces dernières années, la municipalité a énormément contribué à l'entretien et l'embellissement des courts extérieurs situés Impasse des Carrières au Village DUFAUD, dans un complexe sportif très agréable partagé avec les sections de la Boule Lyonnaise et de la Pétanque.
Avec plus de cinquante pour cent de compétiteurs, le club participe régulièrement aux différents championnats départementaux et nos licenciés sont toujours présents dans les tournois d'été de la région : Vauzelles- Guérigny – Fourchambault – Nevers PTT – Nevers USON...

En novembre 2018, nous avons organisé dans la salle du conseil municipal, l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de la Nièvre avec plus de soixante participants. A l'issue de cette assemblée, après l'apéritif offert par la municipalité, une trentaine de personnes ont partagé un repas au restaurant « La Renaissance » Place de la Mairie. Chaque année, au mois de juin, nous organisons un tournoi homologué par la fédération qui draine une centaine de participants.

Les vainqueurs du tournoi 2018 sont :

- Simple messieurs : Tristan BEAUGE (ASPTT Nevers)
- Messieurs + 35 ans : Stéphane GUILLETON (USON Nevers)
- Messieurs + 55 ans : Philippe MELAYE (TC MARZY)
- Simple Dames : Agathe AUBIN (Vauzelles)

Le tennis, en général, et le tennis féminin, en particulier, souffre de plus en plus d'un manque d'effectif et nous invitons toute personne désireuse de pratiquer notre sport, à venir nous rejoindre.
Le tennis se pratique également comme loisir, en famille avec les enfants et petits enfants, et pour cela, nous louons les courts extérieurs à l'heure tout au long de l'année en s'adressant au bar « L'ODYSEE » - Place de la Mairie à MARZY.

SAISON 2019-2020

INSCRIPTIONS pour l'ECOLE de TENNIS à partir de 6 ans : Permanences : le SAMEDI 31 AOUT 2019 de 10 H 30 à 13 H. le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 de 10 H 30 à 13 H. au CLUB HOUSE – Impasse des Carrières – village Dufaud à MARZY.
Les cours seront assurés par un diplômé d'état.
Cours pour enfants et pour adultes possibles.
Délivrances, lors de ces permanences, des licences pour l'année en cours aux tarifs suivants :
Licence ADULTE : 72 €
Licence JEUNE (- de 18 ans) : 38 €
Pour tous renseignements :
tennis-club-marzy@orange.fr
CLEME Jean-Louis – portable : 06.45.01.03.42

CONTACT
Jean Louis CLEME
Tél. : 06 45 01 03 42

TRADEZIK

TRADEZIK est une association créée en 2010 à partir de la réunion de deux ateliers d'accordéon diatonique et de vielle.
Son objectif est de promouvoir et valoriser la musique et la danse traditionnelles.
L'association compte environ 46 adhérents de tous âges !
Vous pouvez venir découvrir et jouer de la vielle avec Aline Pilon ou de l'accordéon diatonique avec Aline Dumont.
Les ateliers sont collectifs (3 à 4 personnes) et l'apprentissage ne nécessite aucune connaissance en musique ou solfège.
Les séances ont lieu tous les 15 jours hors vacances scolaires.
Une fois par mois, tous les musiciens de l'association se réunissent jouer un répertoire commun dans le cadre d'un atelier de musique d'ensemble.
Grâce à cela, les musiciens peuvent animer diverses prestations : gouter musical au foyer logement des jardins de Busserolles, intermède musical au bal de la Sabotée marzyate,
mais aussi organisation d'un bal à la salle des fêtes de Marzy.

CONTACT
Par mail : tradezik@gmail.com
Sur notre site internet : http://tradezik.wordpress.com/

LES ASSOCIATIONS

SONG LONG

L'école Song long marzy a été créée par David Bénard en 2001.
Une douzaine de licenciés suivent ces cours d'art martiaux !

Le tai chi Chaque mercredi de 19h30 à 21h00 au gymnase de marzy, Claude Cellucci anime les cours de tai chi. Cet art puise ses racines dans la culture vietnamienne. Elle offre aux pratiquantes et pratiquants un potentiel d'harmonie entre corps et esprit en associant mouvements et respirations conscientes

Viet vo dao Les techniques de défense et d'attaque avec les pieds, les mains, les poings, les tranches, les paumes et les coudes sont redoutables et basées sur les positions d'animaux tels que le tigre, le chat, le serpent, la grue.

Chaque étape de progression est caractérisée par des passages de grade : la ceinture blanche (entrée dans l'école) le premier cup, le deuxième, le troisième et le quatrième (symbolisés par des bandes vertes) et ensuite la ceinture noire .

Les cours sont animés par Claude Cellucci (maître), assisté de Daniel Vilpreux et Sophie Mandigoult (ceintures noires 1er dang) le lundi de 18h30 à 20h et le mercredi de 18h à 19h30 (enfants à partir de 14 ans) au gymnase de Marzy.

Un stage est prévu chaque année allée des loisirs

Roland Bouvet

CONTACT

Roland Bouvet (3ème cup)
25 rue aux chevaux
58180 MARZY
Tel : 03 86 57 78 74

MAIN DANS LA MAIN

L'association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Marzy organise plusieurs évènements au cours de l'année scolaire afin de collecter un maximum de fonds pour le confort des élèves et des équipes enseignantes. C'est ainsi que les ventes de pâtisseries aux sorties des écoles et la fête des écoles ont permis d'offrir, en concertation avec le corps enseignant, à l'école maternelle du matériel sonore performant (station de charge USB 4 ports et caques audio enfants) et quatre tables de pique-nique à l'école élémentaire pour agrémenter la cour de récréation, pour un montant total 2 400 €.

Tout ceci a été possible grâce au concours des parents que l'association remercie chaleureusement et aux bonnes relations entretenues avec les écoles et la municipalité. L'an passé la fête des écoles a réuni plus de 400 personnes dont 200 ont partagé, autour d'une grande tablée, le repas de l'amitié proposé par les membres de l'association «Main dans la Main».

Amis parents, si vous avez une heure ou plus de temps libre, les membres de l'association «Main dans la main» vous accueilleront avec très grand plaisir ! D'autant plus qu'avec les années qui défilent, certains parents passeront dès la rentrée scolaire prochaine le relais. Aussi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'améliorer le cadre de vie de nos enfants.

CONTACT

Tel : 06 66 31 74 76

Des tables offertes à l'école élémentaire et....

Des casques audio à l'école maternelle !

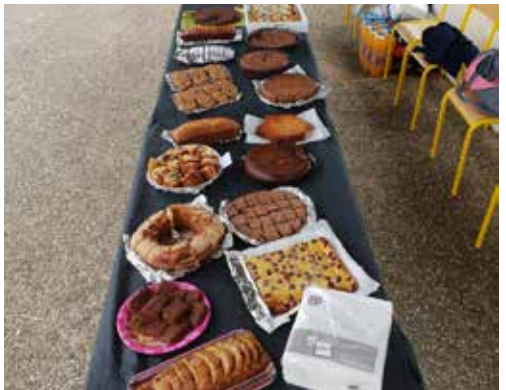

LES ASSOCIATIONS

LES ENFANTS DE YAKO

Loin des yeux, mais tellement près du cœur.

« Je me demande encore comment on a fait » ! Un constat teinté d'étonnement pour Anne-Sophie Lainé. « Deux cents cinquante vies d'enfants sauvées. Un orphelinat menacé de fermeture désormais opérationnel et confortable. Et puis, une école et un lieu très sûr » énumère la discrète et souriante présidente des Enfants de Yako. « Touchés par notre projet, les gens nous ont fait confiance ».

Un succès ciblé qui doit beaucoup à sa personnalité et à des soutiens inconditionnels. Celui de sa famille, en tout premier lieu.

« J'ai beaucoup de feeling avec l'Afrique en général. Certains pays sont touristiquement très intéressants. Le Burkina Faso, ce sont les gens, accueillants et ouverts d'esprit, qui a en constituent la richesse ». Anne-Sophie Lainé le découvre en 2006, à l'occasion d'un travail humanitaire, en tant que pharmacienne. En décembre 2008, elle rencontre Albertine Ouédraogo, la directrice de l'orphelinat de Yako. « Son dévouement extrême ne suffisait pas. J'ai découvert des enfants qui attendaient de mourir. Malgré tout ce que je connaissais déjà de l'Afrique où la santé est source de sélection naturelle, j'ai été très choquée. Dès lors, impossible d'ignorer la demande d'aide qui m'était adressée ».

Sous sa présidence, l'association marzyate était créée en janvier 2009. « Tout était à faire. Un sacré défi nous attendait. Je me suis accrochée à une vérité propre à bon nombre d'associations selon laquelle les petits ruisseaux font les grandes rivières ». De petites rivières il y en a eu beaucoup au cours des dix années écoulées. Beaucoup d'argent collecté.

Aujourd'hui, l'avenir des orphelins s'écrit, aussi, à la lumière des ampoules électriques dans un pays où des étudiants, faute d'électricité à domicile, se réunissent au pied de réverbères pour étudier la nuit venue.

Un avenir qu'Anne-Sophie dit ne pas croire menacé par les exactions des djihadistes envers les catholiques. « Pour le Burkinabés, il est impensable de ne pas croire en quelque chose. Catholiques, musulmans et animistes cohabitent en parfaite harmonie dans une entente et une entraide exemplaires. A l'orphelinat, les enfants recueillis se sentent appartenir à une fratrie reconstituée de quarante enfants. Ils sont en sécurité dans un espace clos aconfessionnel et gardé ». Au même titre que la santé, l'éducation est au cœur de ses préoccupations, « pour former des adultes capables d'apporter une aide à leur pays. Nous espérons un jour pouvoir les garder jusqu'à la classe de CM2 ».

ACTUALITE

Jusqu'en août, la « cagnotte leetchi des Enfants de Yako » permet des dons libres au profit de l'association.

PRATIQUE

Parrainer un enfant est possible tout au long de l'année à raison de 25 € par mois (déductible des impôts).

Texte et photo Daniel GONZALEZ

CONTACT

lesenfantsdeyako@gmail.com
et 06.81.13.23.74.

ACTE PLUS
Maîtrise d'Oeuvre - Assistance à Maîtrise d'ouvrage - Programmiste - Conseils

Guillaume GODARD - Gérant

10 place de l'Église - 58180 MARZY

Téléphone : 07 87 18 00 87
Email : acte.plus@orange.fr

INFORMATIONS

RECENSEMENT DE LA POPULATION ENQUÊTES DE RECENSEMENT DE 2014 À 2018

Populations légales au 1er janivüer 2016 en vigueur à compter du 1er janvier 2019

Commune de Marzy
Population municipale : 3 666
Population comptée à part : 203
Population totale : 3 869

Définitions des catégories de population[2]

- Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition .
- La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.
- La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ; la communauté faisant partie de la liste suivante :
  - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
  - communautés religieuses ;
  - casernes ou établissements militaires ;
- les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part

[1] Après parution préalable du décret d'authentification au Journal officiel.
[2] Pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n°2003-485 du 5 juin 2003 sur le site internet insee.fr à la rubrique recensement de la population.
Insee -décembre 2018

SPECTACLE

Comme chaque années les Zaccros d'ma rue ont donné leur spectacle place de la mairie Mercredi 3 juillet 2019 Les spectateurs étaient nombreux !

compagnie L'arbre à vache avec son spectacle Goodbye Persil, Mercredi 3 juillet à 20h00, place de la Mairie.

SECHERESSE DE L'ETE 2018

La sécheresse que le département de la Nièvre a connu durant l'été 2018 a provoqué des dégâts plus ou moins importants sur certaines habitations (fissures dans les murs ou les plafonds....)
Au vu des constats de désordres qui nous ont déjà été signalés par 22 familles, la Mairie a déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.
D'autres constats peuvent encore nous être transmis.
La procédure prévoit que toutes les demandes parvenues jusqu'au 30 juin 2019, seront examinées par la commission interministérielle qui reconnaitra ou pas l'état de catastrophe naturelle.

INFORMATIONS

ETATS CIVILS 2017

12 NAISSANCES

4 MARIAGES

29 DECES

LE RECENSEMENT MILITAIRE EST OBLIGATOIRE !

Le recensement militaire est obligatoire !

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent se faire recenser à la mairie du domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire).
Lors du recensement, il convient de faire une déclaration (que l'on vous donnera en mairie) sur laquelle sont indiqués les informations suivantes :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quand vous viendrez vous faire recenser, soyez munis de :

- votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.
À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement, et pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.
Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté (si la mairie en organise).

Défaut de recensement
En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.
Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

INFORMATIONS

MOUSTIQUE-TIGRE SOUS SURVEILLANCE !

La Bourgogne-Franche-Comté n'échappe pas à l'expansion du moustique-tigre désormais présent en Saône-et-Loire, en Côte-d'Or et dans la Nièvre. Mots-clés : surveillance et prévention.

Aedes albopictus, dit moustique-tigre, est installé depuis de nombreuses années dans les territoires ultra-marins, notamment dans l'Océan Indien où il est actuellement à l'origine d'une épidémie de dengue sur l'île de La Réunion.

En métropole, il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 et est désormais présent dans 51 départements.

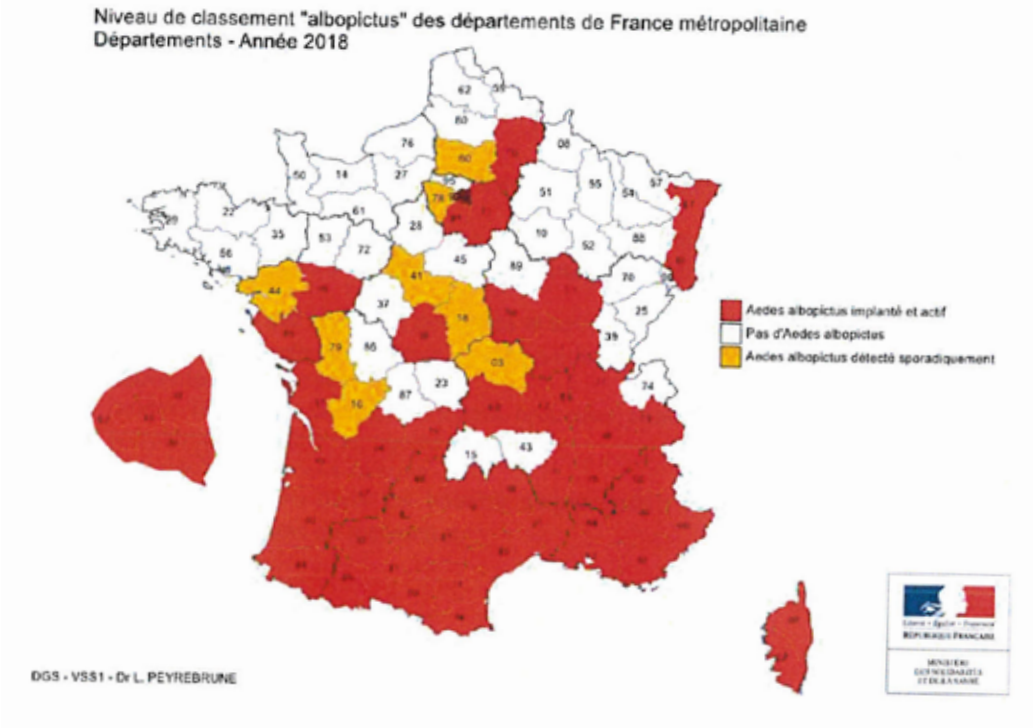

ENCORE DES DEPOTS SAUVAGES !

La collecte et le traitement des déchets, compétence NEVERS AGGLO, sont un service rendu aux habitants par la collectivité.

Après une assez longue période de rodage et la réalisation de certains aménagements permettant le demi-tour des bennes au fond d'impasses, les collectes se déroulent de manière satisfaisante.

Mais l'abandon de déchets à l'air libre, de sacs poubelles, d'encombrants, de gravats, au pied des conteneurs de tri ou en pleine nature reste fréquent et inacceptable.

Systématiquement, les responsables de ces dépôts sont recherchés ; ceux qui sont identifiés sont sanctionnés.

Des plaintes sont déposées par le maire à la gendarmerie.

La fermeté est de rigueur !

Qui peut encore ignorer la présence des points de collecte, la proximité des déchetteries ? Quels citoyens sont donc ces pollueurs ?

L'enlèvement des déchets ainsi abandonnés, leur tri et leur traitement (toujours à la charge de la commune ont été évalués à 8 000 € pour l'année 2018.

INFORMATIONS

INTERDICTION D'UTILISATION DE DÉSHERBANT ! QUELLES SOLUTIONS ?

A surfaces égales, remplacer le désherbage chimique par le désherbage manuel ou mécanique est un vrai casse-tête pour les communes.
Le « tout manuel » par arrachage ou binage obligerait les communes à recruter plusieurs emplois pour accomplir un tel travail.
Le « mixte » (manuel doté de solutions alternatives mécaniques) (débroussailleurs, scarificateur..) ne permet pas d'intervenir partout et nécessite l'achat des nouveaux matériels proposés (dont certains n'ont pas fait leur preuve)
Ces matériels sont eux-mêmes générateurs de pollution...

Aucune solution miracle n'existe donc et il faudra du temps pour aller vers des compromis plus respectueux de l'environnement et d'un coût supportable par les budgets des collectivités.
C'est en réduisant les surfaces à désherber, en acceptant la végétalisation de certains espaces que l'on pourra certainement progresser.

Vous avez pu constater :

- Que certains bas-côtés de la route du Panorama redeviennent enherbés
- Que le programme de réfection de nos trottoirs s'accélère
- Que la végétalisation des 8 500 m² de trottoirs de l'avenue du Chasnay sera entretenue par un prestataire privé (entreprise Tarvel)

C'est ainsi que, dans l'immédiat, nous allons maintenir en état satisfaisant nos espaces publics sans devoir chercher des recettes complémentaires...

Par ailleurs nous citons en exemple et remercions tous les habitants qui sortent de leur propriété pour tondre l'accotement ou arracher les herbes qui poussent au pied de leurs clôtures.
Ces gestes citoyens génèrent des économies et contribuent à la préservation de notre environnement ainsi qu'à l'embellissement de notre commune.

LE RESTAURANT SCOLAIRE COMBIEN CA COUTE ?

Quand on parle de cantine à 1€ le repas, ou même de gratuité, il faut savoir ce que coûte la restauration scolaire aux collectivités et choisir qui en supporte la charge.
A Marzy en 2018, 26 377 repas ont été servis.
Les repas sont fournis par la Société ANSAMBLE de Bourges au prix de 2.673 € TTC et sont vendus 3.15 € TTC aux familles.
La commune a dont payé 70 532.21 € TTC en factures d'achat de repas et encaissé 82 248.70 € TTC de recettes.
Jusque là tout va !
Mais la commune supporte aussi les coûts de service : personnels, locaux, équipements, entretien, énergie, assurances, coûts d'investissements, coûts de fonctionnement du restaurant scolaire ; soit une dépense évaluée à 70 000 €.
En vendant les repas 1€, la commune et ses contribuables supporteraient un déficit du service d'environ 110 000 €

UN NOUVEAU PLAN-GUIDE DE MARZY ! ACTUALISE

Un nouveau plan guide officiel de la commune est en cours d'édition. Son édition, comme celle du bulletin municipal est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires mise à disposition des entreprises, commerces, artisans de la commune où d'ailleurs, qui souhaitent faire connaître leurs activités professionnelles.

Tiré à 3000 exemplaires, ce plan guide peut contribuer à la promotion économique et touristique de notre commune.

INFORMATIONS

LA SIGNALÉTIQUE DES BORDS DE LOIRE PRISE POUR CIBLE

Ce lundi 6 mai matin, le long de la route départementale 504 qui longe la Loire, on constate une série de méfaits : Panneaux indicateurs du Panorama ou des plus fortes crues connues arrachés, barrières en bois vandalisées autour du parking situé à l'extrémité du Ver-vert, poubelle ciment perforée et cassée ...

Non seulement les panneaux indicateurs ont été arrachés certainement à l'aide d'un véhicule, mais certains ont été remorqués avec leur massif béton à plusieurs centaines de mètres de leur lieu d'implantation. Pourquoi ? Jeu, acharnement, ... !

Les auteurs de ces méfaits stupides sont peut-être fiers : leur courage et leur intelligence ont dû briller cette nuit-là ...

Mais sont pénalisés, en premier les touristes et visiteurs des bords de Loire et du Panorama, puis les contribuables de Marzy et du département, qui vont supporter le coût du préjudice (environ 2000€) alors que tous, citoyens et collectivités cherchons à rendre notre région plus accueillante. Le Maire a porté plainte.

NETTOYAGE DE LA COMMUNE PAR LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS MARZYATES

Courant octobre 2019, le collectif des associations de Marzy, ainsi que les écoles maternelle et primaire de notre commune, organisent avec le soutien de la Mairie, une opération de nettoyage citoyenne d'une demi-journée.

Cette mobilisation citoyenne et environnementale est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Chaque association aura son secteur défini, et en fin de journée la totalité des ramassages sera déposé place de la Mairie avec un pot de l'amitié pour terminer cette journée.

Faisons ensemble le pari de créer les conditions d'une prise de conscience globale et d'un appel à préserver notre environnement, à œuvrer pour ne plus retrouver de déchets dans la nature.

La date et l'horaire vous seront communiqués par voie de presse et affichage dans les principaux lieux de notre commune.

Alors, rejoignez-nous et ensemble, nettoyons notre commune !

Merci à toutes et à tous

INFORMATIONS

SERVICE TECHNIQUE

Lucien LAURENT
adjoint aux travaux

De gauche à droite : Jean Marie GIMONET, Christophe PUYDEBOIS, Laurent HENOT, Sébastien TORQUET, Sébastien MOIRIER.

SERVICE ADMINISTRATIF

De gauche à droite : Elise HIOLET, Françoise GIRARD, Patricia ROUX, Patricia GAUDRY, Sandrine LAVAUT

Acquisition par la commune d'un nouveau tracteur ; coût : 24 500 € HT

INFORMATIONS

LA POSTE

Monsieur le Directeur,

Suite à notre entretien du mercredi 13 février 2019, je vous confirme les attentes de la municipalité concernant l'avenir du bureau de poste de Marzy.

Faut-il d'abord rappeler comment et à quel prix la commune a obtenu la création du bureau existant. D'une absence postale en 1983, après avoir supporté le coût d'aménagement de plusieurs locaux, les municipalités successives ont relevé le défi pour parvenir, en coopération avec La Poste, au plein fonctionnement du bureau actuel (entre 2010 et 2013).

La forte implication de la « postière » de l'époque a aussi fortement contribué à cette réussite. Mais la progression s'est arrêtée peu de temps après le départ en retraite de cette employée et la baisse de fréquentation a commencé.

Quelle analyse peut-on faire de cette évolution ?

La baisse de l'activité courrier ne peut être contestée mais n'est pas la seule cause. Selon moi, la réduction des horaires d'ouverture (38h en 2013, 32h en 2014, 18h en 2015, 15h en 2018, et 12h maintenant) ainsi que les changements de personnels, les absences non remplacées, un accueil peu chaleureux de la clientèle, ont été les facteurs déterminants alors que d'autres paramètres communaux sont positifs.

La commune de Marzy connait une croissance continue de sa population qui est plus jeune que la moyenne départementale et dont le taux de présence en journée est important (88,10% en 2016)

Il faut aussi préciser que les horaires d'ouverture ont été réduits sur les plages où la fréquentation était meilleure (le vendredi et le samedi).

Que faire au vu de cette situation ? Redonner de l'attrait au bureau de poste en le modernisant et en améliorant l'accueil de la clientèle ou bien faire le choix d'une autre option, celle de la création d'un point de service « La Poste Relais »

Ce point de service serait confié au café de l'Odyssée situé dans le même immeuble appartenant dans sa totalité à la commune (le gérant de ce commerce semble prêt à accepter cette mission dans des conditions à définir).

La municipalité serait aussi favorable à cette solution à la seule condition que le G.A.B (guichet à billets) existant soit maintenu en place par La Poste : ce que La Poste refuse jusque là sous prétexte de « non rentabilité de cet équipement ».

Comment comprendre ce refus alors que la population de la commune continue à augmenter, alors que les revenus des habitants sont classés parmi les plus élevés du département, alors que le centre Bourg a été redynamisé (services de proximité très fréquentés), alors que la commune s'apprête à rénover la place afin de la rendre encore plus attractive. Le service public postal, bancaire doit rester présent dans nos cœurs de villages.

Je vous demande donc, Monsieur le Directeur, de reconsidérer votre position.

Dans l'attente de vos propositions,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

L. F. MARTIN
Maire de MARZY

REOUVERTURE EN AOUT

La municipalité de Marzy propose des idées pour sauver sa poste, qui subit une baisse de fréquentation

SARL Bruno Anquetil
Couverture • Zinguerie
Démoussage de couverture
03 86 38 73 29
E.mail : anquetil.bruno@wanadoo.fr
www.sarl-anquetil.fr
62, route de Nevers - MARZY
58600 FOURCHAMBAULT

INFORMATIONS

UN ATOUT MAJEUR : NOTRE PÔLE MÉDICAL, UN PÔLE NON ASSISTÉ

Bien avant que n'apparaissent les symptômes de désertification médicale (en 1990), des médecins ont créé à Marzy, un cabinet médical. La municipalité a très vite vu l'intérêt de la démarche, et proposé un lieu d'implantation pour des locaux, mieux situés, faciles d'accès, et susceptibles d'accueillir d'autres professionnels de santé.

Très vite, les médecins ont été rejoints par la pharmacie, le cabinet d'infirmières, le dentiste, le cabinet de kinésithérapeute et d'autres médecins.

Résultat de l'initiative et de l'investissement privé, ce pôle médical offre depuis 25 ans un service répondant aux besoins des habitants de Marzy et des environs.

Le temps a passé, les risques de désertification médicale sont apparus à certains endroits, certaines zones sont déjà des déserts médicaux.

Face à ces problèmes, les collectivités territoriales cherchent des solutions pour attirer les médecins coûte que coûte : construction de locaux, incitations diverses, maisons de santé....

On peut le comprendre, admettre ces politiques et même trouver l'offre séduisante, mais on peut aussi craindre que le fait d'injecter de l'argent public pour maintenir la présence médicale dans les territoires ne devienne systématique.

Pourquoi certains centres de santé seraient-ils subventionnés et pas d'autres ?

Seules les collectivités aisées et/ou généreuses auraient-elles leur maison de santé ?

Quels médecins resteront insensibles à l'appât des incitations financières ou des avantages proposés par les collectivités locales et l'ARS ?

Carrefour
NEVERS - MARZY

NOUVEAU
VOUS AVEZ LE POUVOIR
PRIMES FIDELITE
DE PAYER MOINS CHER
-10%* Tous les jours
sur des milliers de produits de nos marques Carrefour
Inscrivez-vous sur carrefour.fr

BIO

Carrefour drive

Commandez sur Carrefour.fr
7j/7 et 24h/24
et profitez également
des promotions en cours

Route de Fourchambault
58180 MARZY
Tél. 03 86 59 61 79
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00

INFORMATIONS

BASE D'AVORD RECRUTEMENT

Tél. 02 48 68 40 98 - ba702.cer.fct@intradef.gouv.fr

Du 23 juin au 13 juillet, nouveau temps de parole pour l'armée de l'air qui sera présente au niveau national sur de nombreux supports médias : TV, radio, internet. Également à découvrir en nouveauté sur smartphone, via le site internet DEVENIR AVIATEUR.FR, un jeu de simulation d'une mission de sauvetage en réalité augmentée.

- **1.565 militaires techniciens** de l'air recrutés à partir d'un niveau 3ème jusqu'à Bac pro et jusqu'à 30 ans 244 élèves techniciens formés (dès 16 ans) par l'armée de l'air pour une scolarité CAP aéronautique/systèmes ou BACS-SI, Tech no STI2D ou Pro aéronautique/systèmes ou avionique.
- **300 officiers :** 200 officiers sous contrat non navigants, recrutés à Bac+3, Bac+S et 100 personnels navigants (pilote ou navigateur)
- **1.430 sous-officiers** recrutés à partir d'un Bac et formés par l'armée, jusqu'à 30 ans
- **180 volontaires recrutés** (niveau 3ème/Bac+2) pour un contrat d'l an : idéal pour découvrir l'armée de l'air avant un engagement sous un autre statut, pour bénéficier d'une première expérience professionnelle, pour accomplir une année de césure dans le cadre de ses études supérieures.

Quelques-uns des besoins en sous-officiers pour les prochaines intégrations à Rochefort : contrôleur aérien Technicien SIC aéra/spécialiste des systèmes et supports de télécommunications/spécialiste des réseaux et SIC

Technicien armement bord et sol/mécanicien avionique

Focus sur le métier de spécialiste des réseaux informatiques et sécurité des SIC

Les métiers de technicien « réseaux informatiques et sécurité des SIC » couvrent l'ensemble des métiers de l'informatique allant du soutien informatique des usagers jusqu'à celui des systèmes et réseaux informatiques incluant la sécurité informatique ou cyber sécurité. ...

Dans le domaine des systèmes et réseaux informatiques, il installe, il configure, supervise et_administre les réseaux informatiques, les systèmes d'exploitation et les postes de travail associés, assiste et conseille les utilisateurs.

Dans le domaine de la sécurité informatique, il installe, met en œuvre, exploite et administre les réseaux cryptographiques ainsi que les mécanismes de sécurité installés sur les réseaux informatiques.

Cette spécialité requiert un BAC scientifique, technique ou professionnel.

Retrouvez toutes nos actualités et nos offres de recrutement sur le site DEVENIR-AVIATEUR.FR et sur nos réseaux sociaux.

LE MOT DE LA MINORITÉ

MARZY NOUVELLE AMBITION

Par cet édito, nous voulons vous démontrer par cette déclaration lue lors du vote du budget 2019 que notre équipe a toujours travaillé pour l'ensemble des Marzyats qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales. Nous continuerons encore dans les mois à venir à proposer notre programme de 2014.

« Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ensemble des services et les élus du travail réalisé pour élaborer ce budget. Nous le constatons, année après année, cet exercice est de plus en plus difficile car il faut répondre aux besoins des Marzyats avec des moyens en baisse permanente d'année en année. Ainsi, l'annonce de la suppression programmée de la taxe d'habitation interroge et pose surtout la question de l'adaptation de nos finances locales.

Après plusieurs années de baisse de la dotation globale de fonctionnement, cette annonce pèsera, encore un peu plus sur le financement des collectivités territoriales. C'est pourquoi nous nous réjouissons que le projet de budget pour 2019 présenté aujourd'hui à Marzy laisse encore une belle part à l'investissement. Il est issu de plusieurs commissions qui ont travaillé dans un climat serein et constructif. Un climat apaisé et à l'opposé de certaines communes qui nous entourent. Nous travaillons pour les Marzyats pour qu'ils puissent aimer « vivre et s'épanouir » dans notre belle commune. Il y a toujours des choses à améliorer mais nous constatons que les travaux réalisés en 2018 et ceux qui arrivent en 2019 sont d'une manière générale bénéfiques pour les habitants de Marzy. L'aménagement de la place, la réalisation d'un parking, la réfection de nos routes, la réalisation d'une nouvelle aire de jeux en 2019 etc...en attestent.

Nous constatons aussi que l'achat d'un tracteur permettra à ses utilisateurs une meilleure ergonomie du poste de travail.

Ce budget prévisionnel est un budget de réponses aux besoins sociaux, culturels, sportifs et éducatifs.

Les subventions accordées confirment l'intérêt de notre commune aux diverses associations malgré des contraintes budgétaires de plus en plus importantes.

Pour toutes ces raisons, nous voterons favorablement ce budget et nous continuerons à participer et à proposer nos souhaits lors des différentes commissions qui auront lieu cette année. « Merci de votre écoute ».

Mme Bézé Stephanie, Mr Lopes Vieira Manu et Mr Berard Christophe.

ALOAH Assistance

Administrative & informatique

Aide et accompagnement toutes démarches administratives

(carte grise, obsèques, déclaration d'impôts etc...)

Formation, initiation, installation, matériel informatique et numérique personnel

(ordinateur, tablette, téléphone, box etc...)

50% de réduction d'impôts !

Déplacement à domicile, Marzy et alentours (58/18)

Du lundi au vendredi – 8h30 à 18h30

Laïla OUZET : 06.20.29.53.47 / lo.assistance@hotmail.com

SIRET : 842 101 081 00011 / SAP N° : 842 101 081

CURT BÂTIMENT

MAÇONNERIE – COUVERTURE
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION PAR L' EXTERIEUR

RAMONAGE – PLOMBERIE – CHAUFFAGE
CARRELAGE – MOSAIQUE – ISOLATION

19 Rue René Levannier
58600 FOURCHAMBAULT
Tél. : 03.86.60.83.37
Fax. : 03.86.60.89.10
Email : sarl.curt@wanadoo.fr

Raphaël PICHON

Spécialiste matériel **parcs et jardins**

Alabeurthe
Du jardin aux espaces verts

Bois, jardin
Motoculture

www.alabeurthe.fr

COSNE-SUR-LOIRE (58) Tél. : 03 86 26 82 50
MONÉTEAU (89) Tél. : 03 86 18 99 02
SAINT-FLORENTIN (89) Tél. : 03 86 43 43 10
VARENNES-VAUZELLES (58) Tél. : 03 86 57 31 27

MORINI

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

GCC Filiale du Groupe GCC

MAÇONNERIE – BÉTON ARMÉ – GÉNIE CIVIL – TERRASSEMENT –
TRAVAUX PUBLICS CANALISATIONS – VOIRIE – TRANSPORT –
LOCATION MATERIELS TP – PALPLANCHES - DÉMOLITION

Parc d'Activités Varennes-Vauzelles Garchizy - 4, route de La Petite Bussière - 58643 VARENNES VAUZELLES Cedex Tél. : 03 86 58 83 05 - Fax : 03 86 58 90 97 - E-mail : morini@gcc.fr

ENTREPRENDRE ENSEMBLE autrement

Sortie de Fourchambault
94 Route de Nevers
www.amis-bat.fr

Le bonheur d'être chez soi

Amis Bâtisseurs
Maisons Individuelles

03 86 71 04 54

Commune de
Marzy

Mairie de Marzy, Place de l'église
58180 MARZY
Tél. 03 86 57 09 25 - Fax : 03 86 36 59 62
www.commune-de-marzy.fr
mairie-marzy@orange.fr